Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3e Année - N° 74 1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES 27 Mars 1930

29146

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Ma vie en prison

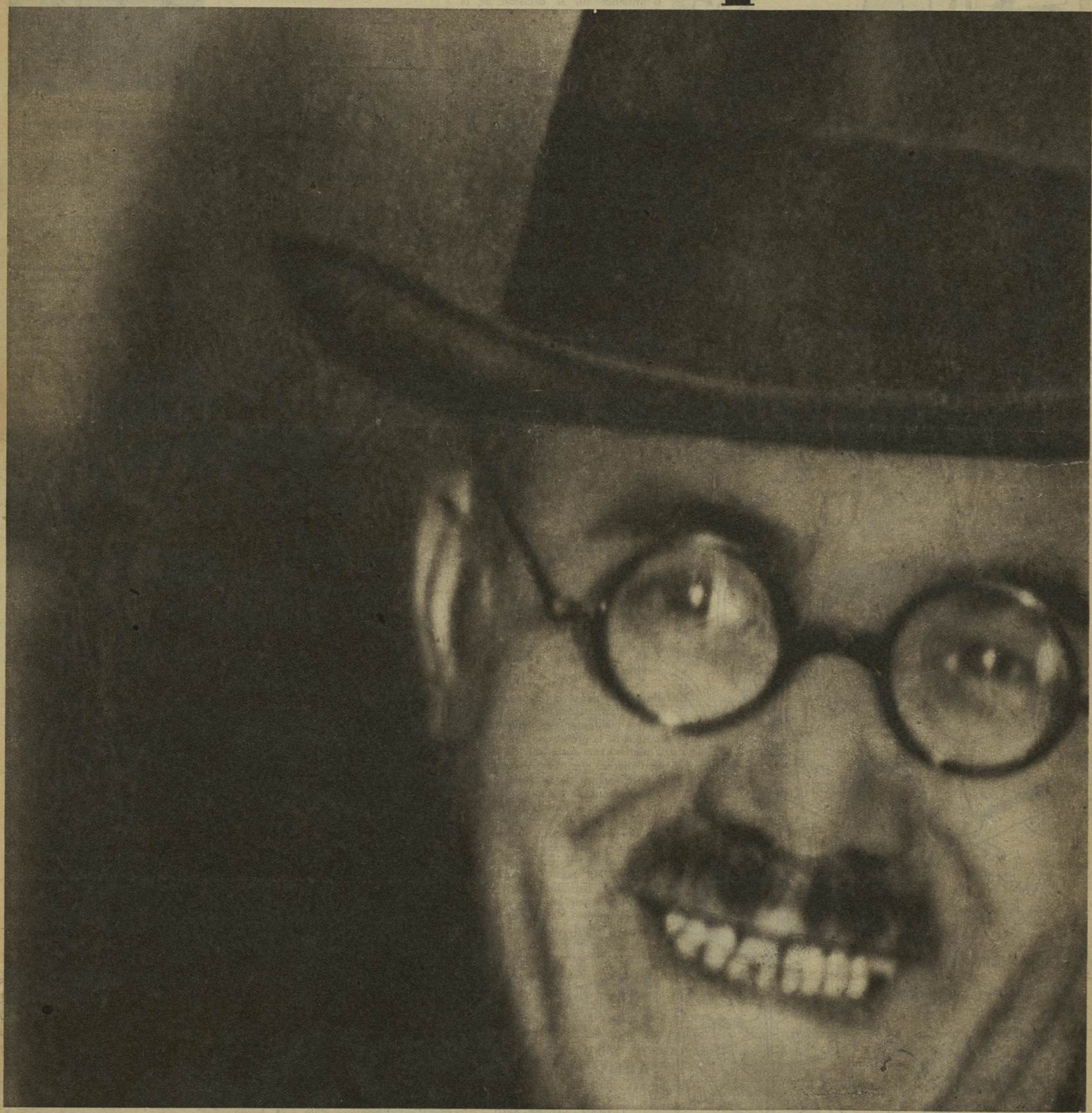

(Photo Détective)

par Michel Almazian

(Lire, pages 8 et 9, le récit que le célèbre détenu de la Santé a écrit pour nos lecteurs.)

LA LANTERNE SOURDE

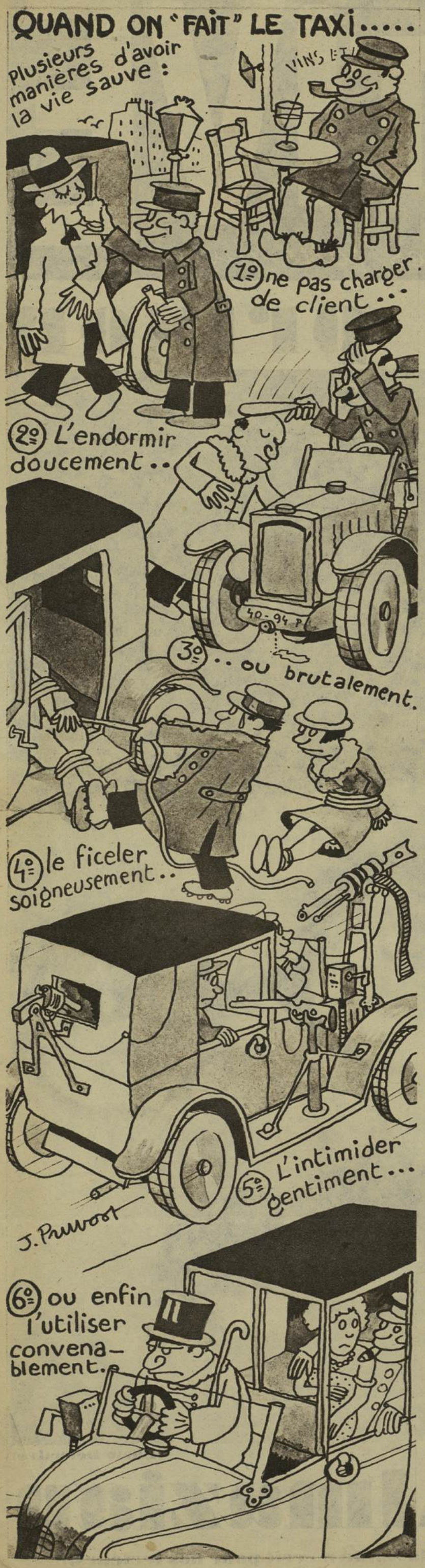

Le respect de la personnalité

L'ARRÊT de la chambre des mises en accusation refusant de mettre en liberté Mme Hanau a paru surprendre l'opinion. L'attitude farouche de l'ancienne directrice de la *Gazette du Franc* qui, pour protester contre le refus d'une contre-expertise, fait depuis le 28 février la grève de la faim, a provoqué un sentiment de pitié...

Il faut se garder néanmoins d'émettre un jugement qui fondé sur la passion, risquerait d'être imprudent. On ne peut blâmer la chambre des mises d'avoir résisté à un geste, certes douloureux et même émouvant, mais qui ne devait pas avoir d'influence sur la décision de la Justice

La cour a pris soin de motiver, en termes précis, sa sentence :

« Il résulte du rapport des médecins-experts que l'état de santé particulièrement affaibli de Mme Hanau est uniquement le fait qu'elle s'est livrée au jeûne depuis dix-huit jours ; qu'il ne s'agit là que d'un acte de sa volonté ; qu'il dépend encore de sa volonté d'apporter le remède au mal dont elle souffre ; qu'il apparaît suffisamment que Mme Hanau use d'une tactique destinée à attirer sur elle la pitié ou à retarder le moment de rendre les comptes qu'elle doit à la justice ; que l'égalité pour tous de cette dernière ne permet pas de céder à une attitude qui se révèle comme un moyen volontaire d'intimidation, attitude qu'il appartient à l'inculpée de modifier si elle ne veut pas s'exposer aux conséquences redoutables auxquelles elle s'expose sciemment. »

Mme Hanau a protesté contre les intentions que lui prête la cour : elle n'implore pas la pitié, a-t-elle dit, et de fait, il faut reconnaître impartialement que l'inculpée n'a jamais pris figure de suppliante...

Les termes de l'arrêt sont justes, et n'en déplaise à beaucoup, on eût difficilement compris que la liberté provisoire fût accordée pour cette seule raison que Mme Hanau avait décidé de mourir...

Mais pourquoi, objectera-t-on, refuser cette contre-expertise ?

Pourquoi ? Tout simplement parce que c'est le droit du juge, maître de diriger l'instruction comme il l'entend... Pouvoir exorbitant du magistrat le plus puissant de France ! Eh ! oui... il en est ainsi et il n'en sera autrement que le jour où le Code d'instruction criminelle sera modifié.

Au surplus, si l'on veut demeurer impartial dans la discussion de cette affaire si complexe, il ne faut pas se contenter des seules déclarations de la prévenue; il faut prêter l'oreille à un autre son de cloche, enregistrer d'autres déclarations... Or, le parquet de la Seine, et plus spécialement le substitut Bruzin, qui occupera à l'audience, le siège du Ministère public — affirme que le dossier contient des charges suffisantes pour renvoyer Mme Hanau devant le tribunal correctionnel.

Il ne faut point prendre parti dans cette discussion, dont on ne connaît que par indiscrétion, quelques éléments : la justice ne se traite pas sur la place publique et avant que les débats réguliers aient eu lieu...

Et c'est pourquoi, nous nous garderions d'intervenir, s'il n'y avait dans le cas de Mme Hanau une situation exceptionnelle qui appelle certaines réflexions.

Qu'on lui ait refusé la mise en liberté provisoire ? Soit... mais pourquoi l'alimenter de force ? Pourquoi transformer en geôliers, astreints à une besogne déplacée, les médecins, et leurs collaborateurs directs ?

Pourquoi faire de l'hôpital, une sorte d'établissement pénitentiaire où des hommes, qui n'ont pour mission que de lutter contre la souffrance, imposent à un être conscient, une contrainte physique, dans des conditions particulièrement pénibles ?

Il est de principe qu'un chirurgien n'a pas le droit d'opérer contre son gré un malade, à moins qu'il n'y ait une raison d'intérêt public...

L'alimentation forcée que huit hommes font subir à une femme apparaît comme une véritable opération, et les procédés employés sont une atteinte à la personnalité humaine qui, en toutes circonstances, doit être respectée.

Nous rappelons à ceux de nos correspondants qui ont, soit des articles, soit des documents photographiques à nous soumettre, de vouloir bien les adresser à la Direction de « Détective » 35, rue Madame, Paris (6e). Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Préjudice esthétique

Une jeune avocate à la cour de Paris, Me Solange Mauclaire, intentait récemment un procès à un automobiliste qui, un soir, près de l'Etoile, avait renversé un bec de gaz : le bec de gaz était tombé sur l'avocate et l'avait blessée au visage et au genou.

Préjudice esthétique et professionnel considérable que l'avocate évaluait à 200.000 francs. Le procès se plaidait à la 12e chambre.

L'avocat de l'automobiliste, Me Orgias prononça une plaidoirie assez rosse à l'égard de sa jeune consœur, si rosse même que celle-ci, à la fin des débats qu'elle avait suivis nerveusement, dit à Me Orgias, avec des larmes dans la voix : « Vous n'avez pas de cœur, pas de cœur !... »

La fidèle Marie

A l'hôpital Cochin, la plus assidue des visiteuses auprès de Mme Hanau est Marie, sa fidèle femme de chambre.

Lorsque l'ex-directrice de La Gazette du Franc *était à Saint-Lazare, Marie se rendait deux fois par semaine à la prison pour apporter du linge à sa maîtresse.*

Maintenant, elle peut venir, tous les jours, lui tenir compagnie ; et elle n'y manque pas... elle assiste Mme Hanau, la réconforte dans sa résistance farouche...

Un rossard

On jugeait l'autre jour, à la onzième chambre, les flagrants délits. Un grand garçon de vingt ans était poursuivi pour vagabondage. Ce n'est cependant pas l'âge habituel de cette sorte de délinquants.

Le « vagabond » était solidement bâti, bien portant ; aucune des tares, des infirmités physiques que l'on voit, d'ordinaire, chez les malheureux jugés en quelques secondes à la correctionnelle...

Le président Hourtoulle lui « tendit la perche » :

— Voyons... vous êtes jeune, vous voulez bien travailler, n'est-ce pas ?

— Pas encore !

Ce fut tout, et c'était suffisant ; le tribunal infligea à ce rossard endurci une peine de prison.

PASSE-PARTOUT

Le cocher de M. Armand

par Pierre Bouchardon

C'EST pour le lecteur, et plus particulièrement pour le lecteur de *Détective* une rare bonne fortune que celle de lire un livre aussi passionnant que *Le Cocher de Monsieur Armand*, de M. Pierre Bouchardon.

Le seul nom de l'auteur, qui fait autorité dans les affaires judiciaires, suffirait à le recommander. Mais je ne pense pas que personne, puisse en interrompre la lecture une fois commencée, comme s'il s'agissait du roman le plus prenant.

L'imagination des romanciers n'égale jamais, pour l'exceptionnel des péripéties, le rebondissement de l'action, le tragique des circonstances, les réalisations de la vie. Quel calvaire plus tragique que celui de Monsieur Armand, ce riche bourgeois montpelliérain du second Empire, accusé d'un meurtre dont l'hostilité, l'envie de ses compatriotes s'acharnent à le charger ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les dangereux débats d'assises, si passionnés qu'il faut entourer les Palais de justice de compagnies armées. Déjà dans cette affaire, dont le lointain remous agitait Paris, les grenadiers du 7e de ligne défendaient baïonnette au canon l'estrade de la cour de Montpellier !

Quel drame balzacien que celui des *Amours funestes d'Angelina*, la cause dont l'histoire suit celle du *Cocher de Monsieur Armand*, et qu'une communauté d'époque et d'atmosphère réunit dans le même volume. Même milieu de petite province, même drame de familles bourgeoises atteintes dans leur honneur, et qui soutiennent contre la honte un combat désespéré.

Quelle figure plus pathétique que celle de Madame Lemoine qui passe jusqu'au crime la fidélité à sa conception de son devoir, et qui trouve sans doute dans ce sentiment, soutenu par la force inflexible de son caractère, la force de supporter le verdict comme s'il tombait sur d'autres épaules ?

A la barre, dans l'une et l'autre de ces affaires, le célèbre avocat Lachaud, dont M. Pierre Bouchardon, avec son singulier don de vie, a rendu l'action si sensible, le mouvement si impérieux que le lecteur cède à l'émotion qu'il lui impose comme si ses nerfs réagissaient à sa voix.

Joseph PEYRÉ.

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, Rue Madame
PARIS - VIe
Téléphone : LITTRÉ. 32-11

GEORGE-KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies.....	55.»	28.»
Étranger Tarif A.....	72.»	37.»
Étranger Tarif B.....	82.»	43.»

Compte Chèque Postal n° 1298-37

LA CAMBRIOLE EN ESCARPINS

Le commissaire Mollard leva les yeux, détendit ses doigts...

... 97, 98, 99, 100. Ouf!...

Assez imposante parce qu'elle n'était pas pressée, une pile de billets de mille francs se dressait sur son bureau. Jamais je n'avais vu. dans un commissariat de quartier, une telle avalanche de papiers précieux.

— Encore n'est-ce pas tout. Je ne suis qu'au début de mes peines. Voyez ce qui me reste à compter. Sahuc, mon inspecteur, l'a déjà fait. Je vérifie. Il y en a là pour 243.000 francs m'a-t-il dit, et j'ai encore tous ces titres à inventorier. Certes, ils travaillaient bien, ces jeunes gens.

— Quels jeunes gens?

— Voyez-les à côté. Ils sont beaux, bien habillés. Des voleurs mondains.

Voleurs mondains! Je n'y croyais plus. On ne les rencontre que dans les romans et depuis longtemps déjà Arsène Lupin ne fait plus parler de lui. Il y eut bien, voici quelques années, un élégant danseur qui, alliant sa grâce altière et juvénile aux charmes légèrement épaissis de la comtesse de B..., s'introduisit dans le meilleur monde où il ravagea les cœurs tendres, les vitrines chargées d'objets précieux, les coffrets garnis de bijoux. Il s'appelait Serge de Lenz.

Mais depuis son incarcération à la maison centrale de Poissy, nul n'entendit plus parler de lui et l'on put croire qu'avec lui était mort le dernier voleur mondain.

Certes, le voleur mondain s'apparente avec les grands voleurs internationaux dont Paul Bringuier, ici même, vous a conté quelques exploits.

L'un et l'autre, pour réussir, s'adjoignent le concours de la femme.

La femme élégante, jolie, intelligente, n'est-elle point le meilleur agent de racolage. Elle prépare le terrain, tend les rets, dispose les batteries.

Quand tout est en ordre, l'offensive est menée tambour battant, par le voleur mondain ou par le grand « international ». Les « tapages » commencent. L'international a toujours de mirifiques affaires pour la réussite desquelles il ne lui manque que quelques centaines de milliers de francs; ou bien, il a des bijoux, de l'or à vendre et c'est le coup de la « substitution ». Le voleur mondain est plus discret. Lui ne se révèle pas. Il travaille de préférence, dans l'ombre; sa future victime ne le connaît pas toujours. L'international se moque d'être connu. Il accomplit son coup et s'en va porter sous d'autres cieux sa malfaisante habileté. Le voleur mondain est attaché à son pays; il lui suffit de savoir bien danser, de bien porter les complets en tissu anglais, le smoking, l'habit, d'être beau; il ne prend pas la peine d'apprendre plusieurs langues; il n'aime pas les grands voyages, ni les associations compliquées.

Le chef de la bande qui était là, près du commissaire Mollard comptant ses billets de mille, « Arsène Lupin », comme disait en plaisantant ce magistrat, réunissait presque toutes ces qualités.

Il venait d'être arrêté dans son appartement de l'avenue Niel qui lui coûtait un peu plus de 120.000 francs par an. Il venait d'être arrêté sous le nom de Bonnefoy. Mais en réalité, il s'appelle Houchoux.

Ici, j'ouvre une parenthèse pour vous expliquer d'après le voleur mondain lui-même, comment on arrive d'un nom plébéien assez lourd, à s'élever jusqu'à la particule qui donne un grand prix et pas mal de créance au titulaire.

C'est en quelque sorte les propos de Houchoux que je rapporte ici.

— Houchoux! Cela sonne mal. Ça fait trop Massif central. Alors, j'ai ajouté le nom de ma mère : Bignalet. Houchoux-Bignalet, il y avait là un incontestable progrès, mais ce n'était pas encore le rêve. Il s'en fallait de beaucoup. Un Houchoux-Bignalet n'a pas ses coudées franches dans les salons. Des papiers volés puis habilement lavés, m'ont un jour permis de m'appeler Bonnefoy.

Bonnefoy n'est pas mal. Comment se méfier d'un monsieur Bonnefoy! Et c'est si simple de devenir bientôt après de Bonnefoy. A ce moment, on est sauvé. Il se crée une confusion entre ce de Bonnefoy et ceux qui existent et qui occupent d'importantes situations. Un Bonnefoy-Sibour n'est-il pas préfet? De Bonnefoy-Bignalet devait être l'ultime étape de ces identités mouvantes. Mais l'inspecteur Sahuc n'a pas laissé le temps d'accomplir ce projet.

Francis Roche.

Houchoux eut des débuts difficiles. Il débuta dans la carrière par d'insignifiants vols à la tire dans le métro, aux stations d'autobus, dans la rue, aux endroits où les badauds se massent, près des lutteurs, près des athlètes, près des camelots. Puis il pensa aux champs de courses. Son raisonnement était simple : « Il y a, sur un hippodrome, un tel mouvement de fonds, qu'il faudrait le diable pour qu'il ne me restât point un peu de ces fonds au bout de mes doigts agiles. »

A gauche, Houchoux-Bignalet dit Bonnefoy ; *à côté,* Gilberte Gérard,

Le champ de courses lui causa quelques désillusions, mais il lui permit de se faire quelques relations, les unes heureuses, les autres néfastes. Parmi celles-ci, il convient de noter la prise de contact avec un commissaire des jeux, M. Colombani; parmi les autres, signalons que Houchoux doit au champ de courses la connaissance de Roche.

Francis Roche avait alors 25 ans, le même âge que Houchoux. Ils n'avaient pas tout à fait les mêmes goûts, mais ils s'entendirent tout de même très bien.

Francis Roche ne fréquentait qu'à regret les dancings, les restaurants de luxe, les palaces. C'était un esprit fin qui n'aimait que les livres et les chevaux de courses. Licencié, il n'aspirait pas à conquérir dans notre société une situation que son instruction, son esprit séduisant, eussent pu lui réserver; il ne voulait que posséder un haras, des poulinières, un étalon et des poulains qu'il ferait courir.

Houchoux ne comprenait rien au jeu. C'était un ambitieux médiocre qui n'aimait que la danse, les femmes et l'argent. Tels quels, ils se complétèrent et quand un peu plus tard, ils eurent fait connaissance d'une agréable personne, Gilberte Gérard, et d'un habile coquin, Olivier Tock, ils purent déployer leur activité.

Au pesage, dans les dancings, Gilberte Gérard rabattait. La bande vécut des heures grisantes. On fréquentait des gens riches, titrés, des gens qui sont au Bottin mondain, dont les noms sonnent dans le temple de la Bourse, dans les assemblées parlementaires, sous les lambris dorés des salons immenses.

Leurs relations s'élargirent. Seul, Tock restait dans l'ombre. Il n'était là que pour les besognes matérielles. Il se chargeait de laver les titres volés, de les vendre. Il se chargeait de dessertir les pierres précieuses et de fondre l'or des bijoux. Ce n'était pas lui qui courait le moindre risque et la preuve c'est que l'inspecteur Sahuc tomba d'abord sur lui.

■ ■ ■

Il convenait de se méfier, de ne pas frapper à côté. Les riches ont de puissantes relations et un pauvre petit inspecteur ne pèserait pas lourd dans la main rageuse d'un protecteur influent. Avec ses camarades Legendre et Tyrand, Sahuc étudia tous les cambriolages commis depuis un an, rue Godefroy-Cavaignac, rue d'Assas, rue Saint-Placide, rue de la Tour, chez un colonel, rue Franklin chez le regretté Dumien, le grand bookmaker disparu.

Tous ces cambriolages étaient effectués à l'aide du même outil, une pince à pied de biche dont un défaut de fabrication laissait les mêmes particulières traces.

Puis un banquier de la rue Rambuteau méfiant, envoya à la police judiciaire un livret de famille et un certificat de domicile au nom de Bal, plus une lettre d'un notaire de Melun, M. Chambon, annonçant l'envoi de titres provenant de l'héritage d'un oncle du destinataire et pour 30.000 francs de titres.

C'était un jeune homme qui avait apporté toutes ces pièces au banquier et qui, entendant que celui-ci téléphonait au notaire de Melun, s'était enfui.

Un examen du livret de famille, effectué à l'aide des ultra-violets, révéla que cette pièce avait été volée rue Godefroy-Cavaignac.

En même temps, les policiers apprenaient qu'un nommé Tocharet cherchait à négocier des titres de rente dans une banque de la rue Vivienne.

Quand celui-ci se présenta de nouveau à la banque, il fut filé par Sahuc et arrêté peu après, alors qu'il venait de rejoindre dans un café de l'avenue des Ternes son complice Francis Roche appréhendé lui aussi malgré ses énergiques protestations d'innocence.

Les enquêteurs voulant alors à toute force mettre tous les cambriolages sur le dos de Roche, celui-ci « donna » le chef : Houchoux, qui fut découvert avec son amie dans un établissement de nuit de Montmartre. Ainsi se termina l'aventure des voleurs mondains. Pour une fois, la chance les avait abandonnés.

Une première fois, en juillet 1929, Houchoux appréhendé place de Clichy, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, avait rompu l'étreinte de l'inspecteur et s'était glissé entre les taxis jusqu'à la rue d'Amsterdam où il assomma d'un coup de canne, un agent de la circulation qui lui barrait la voie.

Une autre fois, alors qu'il logeait 17, rue des Remises à Saint-Maur, sous le nom de Bouliet, un inspecteur vint chercher là Gilberte Gérard, en vertu d'un jugement rendu contre elle par défaut.

Houchoux joua si bien la comédie, s'indignant avec véhémence contre la conduite de son amie qu'il feignit ne connaître que depuis peu, qu'il ne fut pas inquiété.

Dès que le policier eut tourné les talons, il mit dans une malle 148.000 francs en billets de banque qu'il avait cachés dans le matelas et il partit.

Pareil incident lui advint une autre fois dans un hôtel voisin de la gare Montparnasse. Il s'en tira avec le même bonheur et il réussit une fois encore à sauver les 200.000 francs qu'il possédait.

Roche, depuis quelque temps, avait bien de sinistres pressentiments, mais Houchoux se moquait de lui.

Roche avait été ébranlé par un petit événement qui lui parut être le signe annonciateur de malheurs futurs.

Un matin, le 20 février 1930, deux hommes firent irruption dans sa chambre, rue de Bray. Ils étaient puissamment armés et ils se prévalurent de leurs revolvers pour réclamer 10.000 francs à Roche qu'ils avaient connu sur les hippodromes et avec qui ils avaient même travaillé.

Cette trahison affecta beaucoup Roche. De ce jour, il montra moins d'entrain, moins de gaieté. Il en vint même à négliger de se rendre, comme il faisait depuis longtemps, chaque semaine, dans un petit pays voisin de Blois où il avait acheté une vaste propriété qu'il aménageait lentement mais avec obstination, en haras.

Il négligea son haras; son arrestation lui a porté le dernier coup. Il n'a plus grand air, avec ses menottes, le séduisant voleur mondain et n'étaient le « cran » inaltérable de Houchoux, la grâce fine de Gilberte Gérard et la bonne humeur de Tock, on pourrait se croire en présence de vulgaires cambrioleurs, irrémédiablement abattus par un coup du sort.

Même les autres ne rappellent qu'imparfaitement le beau Serge de Lenz et ils sont encore loin de leur séduisant modèle, Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur.

Marius LARIQUE.

Les inspecteurs, retour de leur perquisition avenue Niel, transportent au commissariat le butin des voleurs mondains.

L'APOLLON DES CARREFOURS

V. - Exportation (1)

COMME un commerçant hanté par le désir l'étendre ses affaires jusqu'au plus lointain pays du monde, tout barbeau qui se respecte porte en lui le rêve du voyage.

On est vraiment un hommme qu'à condition d'avoir au moins une fois traversé les mers.

Malgré de retentissantes campagnes de presse, dont la plus complète et la mieux documentée reste celle du grand journaliste Albert Londres, il règne encore sur ce qu'on appelle " la traite des blanches ", toutes sortes de préjugés. Pourtant, Londres qui fit, il y a quelques années, et en tout bien tout honneur, le fameux voyage de Buenos-Ayres, en est revenu avec la conviction et les preuves que la traite des blanches n'existait, à proprement dire, pas.

C'est là, si l'on veut, querelle de mots. Mais, enfin, le mot " traite ", employé par analogie avec celle des noirs, implique l'idée de contrainte et de violence.

C'est bien connaître mal ces messieurs que de penser qu'ils seraient assez naïfs pour tenter l'impossible aventure de faire passer les mers, les frontières et les douanes à d'innocentes jeunes filles, ignorantes du sort auquel ils les destinent.

De Paris à Buenos-Ayres, ou même de Paris à Londres, le chemin est hérissé de mille difficultés, et qui se risquerait à tenter le passage avec un colis tant soit peu récalcitrant serait arrêté vingt fois avant de toucher au port. La vérité, c'est que la marchandise exportée est toujours consentante et que les femmes elles-mêmes, alléchées par l'espoir d'un gain, sinon plus facile tout au moins beaucoup plus important, sollicitent elles-mêmes la faveur d'être exportées.

Pour elles, comme pour les conquistadors de jadis, l'Amérique mûrit des monceaux du fabuleux métal, mais il faut bien comprendre qu'un voyage en Amérique n'est pas chose facile ni bon marché, et que bien peu d'entre elles auraient le cran suffisant pour le tenter seule.

Le barbeau est l'intermédiaire obligé entre la marchandise parisienne et le consommateur exotique.

S'il n'y avait que le délit de contrainte, jamais n'éclaterait aucun scandale de traite des blanches. Mais il y a la fameuse question de faux poids. Qu'est-ce qu'un faux poids ? C'est une femme qui n'a pas l'âge, car la prostitution, qui ne possède en France aucun statut légal, que la Justice et le Droit s'obstinent à ignorer et abandonnent à toutes les fantaisies de la police, la prostitution, dis-je, n'est tolérée qu'à partir d'un certain âge, ou plutôt de certains âges, car elle possède un régime intérieur et un régime d'exportation. A l'intérieur de nos frontières, l'âge légal de la prostitution est de 18 ans ; hors des frontières : 21 ans.

Toute la question est là.

Une fille qui, depuis trois ans moins un jour, exerce en France son commerce, sous le contrôle de la police, n'a pas le droit d'aller l'exercer ailleurs et doit attendre sa majorité bien sonnée pour partir à la conquête des Amériques.

Toutes celles qui tentent l'aventure avant l'âge légal sont des faux poids, et quiconque les aide d'une manière ou d'une autre à réaliser leur malhonnête dessein est considéré comme se livrant à la traite des blanches.

Il va sans dire qu'un commerçant industrieux ne s'arrête pas pour si peu de choses ; les fabricants de faux états-civils ne travaillent pas pour les chiens. Paris et Marseille abritent quelques spécialistes émérites qui en un tour de main font majeure une " moins de vingt ans ".

Le barbeau qui prépare un voyage doit déployer mille et une qualités de toutes sortes, car en vérité la candidate à la " casita " de Buenos-Ayres ou à la " Maison de Rosario ", n'est pas toujours candidate bénévole, il faut souvent la faire lentement et savamment à l'idée de s'expatrier, travail d'autant plus difficile que la jeune personne en question n'est souvent que la seconde ou la troisième dans le cœur et les intérêts de son seigneur et maître. Bien entendu, celui-ci ne juge pas toujours opportun de la mettre de but en blanc au courant de la chose.

La petite part, souvent persuadée qu'elle va non seulement travailler pour son homme, mais aussi bien, qu'un peu moins directement, pour elle-même et conquérir peso à peso le magot avec lequel ils reviendront tous deux s'établir au pays natal.

Même là-bas, elle ignore parfois longtemps son rôle de " doublard ". Nous n'avons pas entrepris ici une apologie de Messieurs les Barbeaux, mais reconnaissons que s'ils déploient, en ces circonstances, pas mal de cautèle et d'astuce, ils n'en usent guère autrement que ne le fait tel honnête bourgeois pour tromper sa femme ou sa maîtresse.

La Française, et je ne sais si nous devons concevoir quelque orgueil de cette primauté, la Française n'a jamais cessé de faire prime sur le marché international de l'amour vénal.

La moindre petite putain qui, à Paris, passait des journées entières " sans dérouiller ", est assurée, par la seule vertu de sa nationalité, d'attirer les faveurs des peuples exotiques, pour peu qu'elle ait l'audace de leur porter à domicile l'offrande de ses charmes.

Ainsi, Messieurs les Barbeaux se sont-ils de tout temps efforcés, sans le moindre secours des œuvres de propagande française à l'étranger, de favoriser l'exportation de nos compatriotes dans tous les pays à change élevé.

Si l'Argentine est à la tête de ces pays amateurs de " franchucha ", les autres républiques sud-américaines, l'austère Amérique du Nord, la puritaine Angleterre, la luthérienne Hollande, l'opulente Egypte et la Chine grouillante, se disputent à coups de " bolivars, de dollars, de livres et de florins " les sourires et les grâces nées sur les bords fleuris qu'arrose la Seine.

Il y a ainsi, de par le monde, une infinité de petites colonies françaises composées d'hommes et de femmes qui, en dépit de leur origine, contribuent cependant à perpétuer la réputation des galanteries de notre race.

D'austères moralistes argueront que ces mœurs sont pour beaucoup dans la déplorable idée que se fait l'étranger de la vertu de nos femmes et de nos filles. Il est vrai, mais qu'y faire ? Nous aurons beau répéter sur tous les tons que Paris n'est pas Montmartre, nous n'empêcherons pas que le citoyen de Massachusetts ou de Grancaco, débarquant à Paris les poches gonflées de bank-notes, ne soit persuadé que toutes les Parisiennes sont à vendre et que notre capitale n'est qu'un immense lupanar.

Ce sont là des préjugés courants entre peuples. Quel est le Français qui, n'étant jamais allé à Vienne, n'est persuadé que la capitale de l'Autriche n'est elle-même qu'une gigantesque maison de passe.

Mais revenons à nos exportateurs : tout différent du légendaire commerçant français, qui prétend imposer à sa clientèle exotique les méthodes de son propre choix, le trafiquant de chair humaine a su merveilleusement s'adapter aux conditions sociales et aux goûts de chaque pays prospecté.

Il y a, selon la législation et les mœurs, une méthode anglaise, égyptienne, sud-américaine, extrême-orientale, etc...

On sait par l'enquête d'Albert Londres quel bouleversement une loi récente a provoqué dans la prostitution argentine et plus particulièrement dans celle de Buenos-Ayres. Avant cette loi, il existait à Buenos-Ayres des maisons de prostitution avec un nombre plus ou moins grand de pensionnaires. Ces maisons étaient tenues, comme en France, par un " tôlier " et sa femme. Les pensionnaires étaient placées là par leur barbeau qui, là-bas, s'appelle " caftane ".

C'est à cette période héroïque qu'eut lieu la fameuse grève des barbeaux dont on parle encore dans le milieu. Cette histoire, bien que ne présentant plus qu'un intérêt historique, vaut d'être contée.

Actuellement, les maisons étant supprimées, la prostitution en commun a été remplacée par la prostitution individuelle dans la "casita".

Buenos-Ayres est une ville immense tracée au cordeau et dont le plan rappelle l'image d'un damier, chaque case étant constituée pour un bloc de maisons. Dans chacun de ces blocs, une seule dame a le droit de posséder un appartement, " la casita " et d'y exercer son industrie.

La casita est disposée exactement comme un appartement de médecin ou d'avocat : salon d'attente, cabinet de consultation, appartement privé.

Le rôle du barbeau est d'installer la femme, la pourvoir de tous les éléments de son commerce : mobilier, linge, domesticité, de placer ses agents et de défendre ses intérêts.

Tout a été dit sur ce commerce, bien faussement qualifié de clandestin. Londres a fait justice de légendes d'exploitation éhontée de la femme par le barbeau. Il a dit avec quel soin ces messieurs maintenaient ces dames dans le " droit chemin " de la prévoyance et de l'économie et quel sort lamentable attendait celles qui prétendaient se libérer de leur tutelle.

Il n'en reste pas moins que, pour nos âmes bourgeoises et encombrées de mille préjugés, cette façon de traiter un être humain comme une marchandise, façon qui se trahit jusque dans le vocabulaire employé : faux-poids, colis, remonte, etc..., que cette façon, dis-je, a quelque chose de révoltant, mais, encore une fois, il faut bien savoir que la principale intéressée ne ressent à l'égard de son sort aucune révolte ; la preuve en est dans les exemples rapportés par Albert Londres du refus obstiné de ces femmes à quitter leur genre de vie malgré les appels pressants de leur famille ou les suggestions du consul.

La preuve en est aussi dans les exemples, à la vérité rarissimes, de jeunes filles ou de jeunes femmes qui ne se sont aperçues que sur le bateau ou même en Amérique du rôle qu'on voulait leur faire jouer, et qui, une fois " révélées " ont obtenu sans peine leur rapatriement. Comme me le disait un de ces messieurs : « La femme qui serait assez tourte pour se laisser emmener sans savoir, serait tellement bête qu'on ne pourrait rien en tirer pour le travail »

Certains barbeaux, à la vérité des " demi-sels " ont eu l'idée d'épouser légitimement en France des jeunes filles de famille et de les emmener là-bas sous le prétexte de les accompagner dans leurs voyages d'affaires. Sur place, ils leur révélaient de quel genre d'affaires il s'agissait. J'ai eu connaissance d'une de ces tentatives : elle a piteusement échoué : la jeune femme, désabusée, s'est adressée au consul, a introduit une instance en divorce " pour injures graves " et obtenu son rapatriement.

Il faut en prendre son parti : les " blanches " que l'on exporte savent ce que l'Amérique attend d'elles.

(A suivre) **Henri DROUIN**

(1) Voir *Détective* à partir du n° 70.

De Paris à Buenos-Ayres, le chemin est hérissé de mille difficultés.

La candidate à la "casita n'est pas toujours bénévole.

Buenos-Ayres est une ville immense tracée au cordeau.

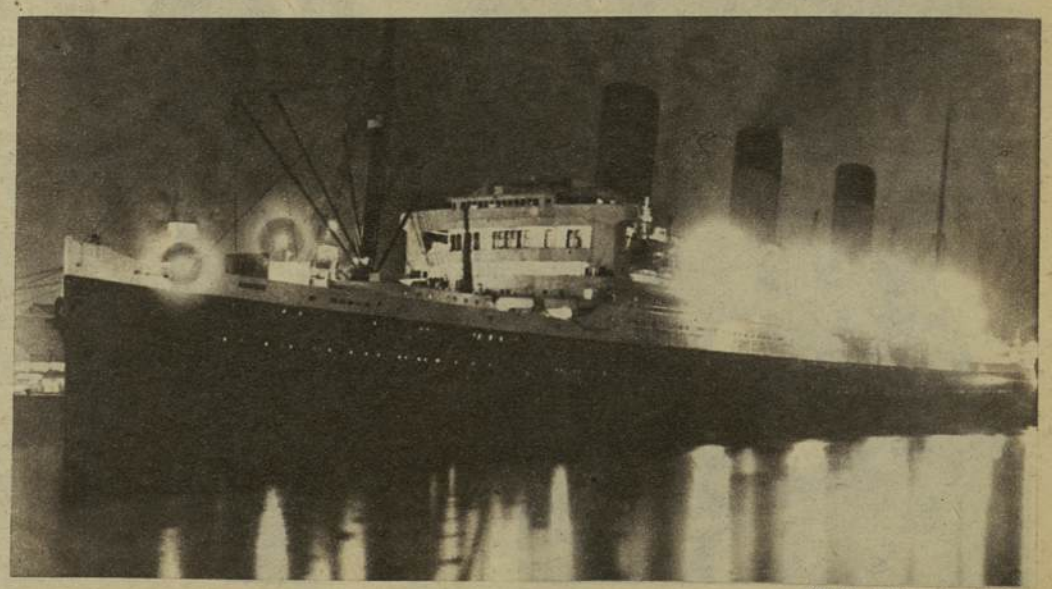

(Photo White Star Line)

Les " blanches " que l'on exporte savent ce que l'Amérique attend d'elles.

LA NUIT DES DUPES

Dans notre dernier numéro, à côté de cette émouvante photographie de Marthe Hanau couchée dans son lit de l'hôpital Cochin, nous disions : « Comment *Détective* a-t-il réussi à forcer les portes d'un hôpital renforcées par un corps important de surveillants et de policiers? » La « présidente » a prouvé dimanche soir qu'on passe à travers les portes de l'hôpital Cochin.

Il faut bien se rendre compte d'ailleurs que dans les cas ordinaires on ne s'évade pas d'un hôpital. On en sort. L'Assistance publique ne verrouille pas ses grilles. La seule précaution qu'on ait jamais songé à prendre contre les malades qui auraient, une nuit, la fantaisie d'aller se promener est de leur enlever une partie de leurs vêtements. Dans les salles communes, les hommes se voient privés de leur veston, les femmes de leur robe. On leur donne en échange une longue capote bleue avec laquelle ils peuvent errer dans les couloirs et dans les cours, mais qui les désignerait immédiatement à l'attention dans la rue. Il leur reste évidemment la ressource de sortir à moitié nus. Ceci n'a d'ailleurs pas toujours empêché les fuites, même dans les vraies prisons où la consigne du vêtement est pourtant très sévère.

Chaque soir les détenus doivent déposer leur bure devant leur cellule, à l'extérieur, et ne gardent pour dormir qu'un caleçon court. Un jour, en province, un prisonnier réussit à

Le bureau de poste du Bd Malesherbes où a été déposé le pneumatique signé par Mme Hanau.

L'entrée de la prison Saint-Lazare où Mme Hanau vint se constituer prisonnière.

desceller un barreau de sa cellule, à sauter dans la cour, puis à franchir le chemin de ronde. Il se trouva libre, sur la route, nu, son lambeau de toile autour des reins. C'était l'aube. Le bruit d'une automobile retentit. Aussitôt, sous le coup d'une sorte d'illumination, l'évadé prit, coudes au corps et tête haute, l'attitude de l'athlète à l'entraînement et se mit à courir le long du fossé. Les automobilistes ralentirent pour admirer cet énergique sportif. Notre homme les interpella, se déclara fatigué par une trop dure séance d'entraînement et leur demanda de le prendre dans la voiture.

— Volontiers, répondit le chauffeur. Mais nous allons fort loin, à cent kilomètres d'ici.

— Ça ne fait rien, dit vivement le fuyard. Je vais avec vous. « Jusqu'au bout du monde », pensait-il.

⁂

Mme Hanau aurait peut-être pu se promener en chemise de nuit dans ce quartier de Montparnasse qui en a vu d'autres. Mais elle ne serait pas facilement passée inaperçue dans les cours mêmes de l'hôpital.

Aussi avait-elle des vêtements.

Il pourrait apparaître également surprenant que malgré les allées et venues le portier n'ait pas été frappé par l'attitude hésitante de cette femme défaite et pâle qui aurait cherché à sortir et dont la silhouette est populaire.

Aussi n'est-elle pas passée devant le portier.

Mme Hanau ne pouvait dire, dans l'état d'hébétude et d'extase dans lequel elle se trouvait qu'une phrase, à un chauffeur de taxi, la phrase contre laquelle elle s'était butée, qui tournait dans sa tête depuis des jours :

« Conduisez-moi à la prison Saint-Lazare. »

Le chauffeur, dès ce moment, ne pouvait prendre qu'un chemin : boulevard de Port-Royal, Observatoire, boulevard Saint-Michel, Châtelet, boulevard de Sébastopol, boulevard de Magenta.

La femme de chambre de Mme Hanau, qui vient d'être interrogée à la Police Judiciaire, se protège contre les photographes.

Aussi la lettre que Marthe Hanau a écrite au directeur des grâces pour le supplier de la laisser à Saint-Lazare a-t-elle été mise à un bureau de poste du boulevard Malesherbes, de l'autre côté de Paris.

⁂

Il y a naturellement une version officielle de l'évasion. Elle est composée des recoupements de l'enquête matérielle faite par le commissaire Badin et du récit que Marthe Hanau a fait complaisamment de son équipée à son avocat. La voici :

Marthe Hanau, confiée aux soins de l'Assistance publique sous le contrôle et la surveillance de la Pénitentiaire, ne pouvait recevoir dans sa chambre qu'un nombre limité de personnes, à part le personnel traitant : ses avocats et sa femme de chambre. On sait qu'elle y recevait aussi les reporters et les photographes de *Détective*. Mais ceci est une autre histoire.

Dans la nuit dramatique de décembre 1928 où les policiers attendaient sur le trottoir, sous la bruine, devant la villa de Marthe Hanau, à Boulogne, que l'aube vînt, l'aube légale pour sonner à la grille; la présidente, debout derrière la fenêtre de sa chambre, regardait leurs ombres sur le pavé luisant et fumait interminablement des cigarettes. Elle était d'une lucidité et d'un calme presque tragiques. Derrière elle, appuyée contre le mur, une femme pleurait. C'était sa fidèle femme de chambre, Marie-Antoinette De Pré. Elles étaient seules dans l'immense maison pleine du silence de la défaite. Et à la fin c'est la vaincue, la prisonnière de tout à l'heure qui, écoutant les fantômes de ses rêves morts, eut le souci de cette peine médiocre.

« Ne pleure pas Marie. Tu restes à mon service. »

Marie-Antoinette De Pré, une robuste femme de quarante-deux ans, est restée *au service* de sa patronne. Elle a suivi jour par jour l'étonnante aventure. « Madame se défend. Madame *les* aura. Madame souffre. Madame faiblit. Madame refuse de manger. Madame va mourir. »

Alors, depuis le transfert à Cochin, elle venait tous les jours. Les inspecteurs avaient fini par la connaître, par la considérer comme une familière, comme une figurante sans valeur policière, comme les infirmières. Elle apportait même des draps tous les jours.

Dimanche elle vint, dans la soirée, comme d'habitude; elle rôda longtemps dans la chambre, dans les couloirs. Vers 9 heures Mme Hanau fit appeler un interne et demanda qu'on lui fît une piqûre d'huile camphrée. A l'hôpital Cochin la présidente n'ouvrait jamais la bouche que pour refuser. Refuser de manger, refuser de se laisser approcher et soigner. Elle n'aura demandé durant tout son séjour que deux choses : la première fois, il y a une semaine, qu'on baissât les stores de sa chambre et le lendemain, à la faveur de cette obscurité, elle permettait aux collaborateurs d'un journal que nos lecteurs connaissent bien, de lui prendre une interview et une photographie. La seconde fois, ce fut donc dimanche pour demander cette piqûre. Une demi-heure après...

Une demi-heure après, ragaillardie par l'huile camphrée, elle se levait, revêtait une robe mystérieusement introduite dans sa chambre, nouait à la fenêtre un drap tout neuf, tout frais, et se laissait glisser de 2 m. 10 dans la cour du pavillon Cornil. Elle la traversa, s'engagea dans la cour principale. Il était très exactement neuf heures trente. A ce moment une auto entra dans l'hôpital, fit le tour de la cour, s'arrêta et repartit. Marthe Hanau n'était plus au milieu de cette cour.

Un moment après, au comptoir d'un bar de la rue de Lancry, une femme demandait un jeton de taxiphone.

« Tu as vu la petite dame, dit le patron à la patronne. Elle était pâle comme une morte. »

A ce moment Me Albert Dominique bavardait avec sa femme, chez lui. On l'appela au téléphone.

« Quoi, cria-t-il dans l'appareil, qui? Parlez plus fort. Allo, allo! »

Puis il raccrocha, haussa les épaules.

« On essaie de me faire une mauvaise plaisanterie. Une personne vient de m'appeler comme si elle était Mme Hanau, évadée de Cochin pour regagner Saint-Lazare. Ça ne prend pas. »

Il y eut un silence. Puis Mme Dominique dit doucement :

— Tu pourrais peut-être aller voir, mon ami. On ne sait jamais!

Un peu plus tard, dans son bureau, M. Viala, directeur de Saint-Lazare, voyait entrer un gardien effaré.

— Monsieur le directeur. Une dame est là, devant la porte. Elle a frappé, on a ouvert. Elle est toute pâle, elle se soutient à peine.

— Je n'en veux pas. Qu'on la renvoie. Saint-Lazare n'est pas un hospice.

— C'est Mme Hanau.

M. Viala pâlit, se leva machinalement, comme si on lui annonçait un visiteur de marque.

— Qu'elle entre, alors, murmura-t-il.

Et il se pencha vers le téléphone.

⁂

A cette même heure les inspecteurs Guyot et Fichet, après être allés peut-être jouer sept cents points de belotte au café du coin de la rue, revenaient à leur poste, dans le couloir de la chambre de Mme Hanau, à Cochin. Ils étaient joyeux. Un infirmier passa.

— Allez donc voir si notre cliente dort, dirent-ils.

— Sans doute, répliqua l'infirmier. Qui dort dîne.

Ils rirent discrètement, tous les trois. L'infirmier ouvrit la porte de la chambre.

⁂

Toujours au même moment, à la préfecture de police, deux hauts fonctionnaires bavardaient. Ils parlaient de Mme Hanau et, par contre-coup, des détenus célèbres. Ils en vinrent à Léon Daudet et à sa bouffonne évasion de la Santé. L'un des fonctionnaires rappelait comment les autorités supérieures furent averties.

« Il y avait une inauguration de monument à Saint-Denis, à laquelle assistaient M. Barthou, ministre de la justice; M. Chiappe, préfet de police, et M. Renard, directeur de la Sûreté générale. Quelqu'un faisait un discours. Alors un secrétaire de la préfecture se glissa jusqu'au premier rang, toucha discrètement le bras de M. Renard.

— Monsieur le directeur, M. Catry, directeur de la Santé, vient de nous téléphoner que l'ordre était exécuté et qu'il avait remis M. Daudet en liberté.

M. Renard sursauta, réfléchit, puis se pencha vers son voisin, M. Chiappe.

— Monsieur le préfet, on me prévient que l'ordre a été exécuté, etc...

Le préfet fronça le sourcil, pensa : « C'est un peu fort. On aurait pu me prévenir. », et glissa à l'oreille de son voisin M. Barthou :

— Monsieur le président, on m'avise, etc...

Cette fois le ministre leva les bras au ciel. Les trois maîtres de la police et de la justice s'éclipsèrent en s'épongeant le front d'émotion.

L'autre fonctionnaire dit sentencieusement :

— Oui, ce fut une farce énorme. Mais un coup comme celui-là ne peut réussir qu'une fois. On ne nous le referait plus maintenant. Tenez, prenons donc des nouvelles de Mme Hanau.

Ils téléphonèrent à Cochin.

— Comment va notre gréviste, ce soir?

A l'autre bout du fil une voix sèche, impassible, administrative, répondit :

— Mme Hanau ne se trouve plus dans la chambre où elle était soignée. Les inspecteurs sont toujours dans le couloir, mais leur prisonnière n'est plus dans son lit.

D'un geste nerveux, le fonctionnaire raccrocha le récepteur. Il ne comprenait pas très bien, encore. La sonnerie retentit. Il reprit le téléphone et entendit :

— Ici M. Viala. Mme Hanau vient de se présenter à ma prison.

— Qu'en avez-vous fait, hurla le fonctionnaire, affolé?

— Que voulez-vous que j'en fasse? J'ai téléphoné pour demander des instructions au ministère de la justice. Il n'y avait personne. Je ne pouvais pas la laisser dans la rue. Je l'ai gardée.

⁂

Une heure après un conseil de guerre réunissait les hauts magistrats et les grands chefs de service de la préfecture de police.

« C'est du joli, dit l'un d'entre eux, quand tout fut dit. »

Alors M. Donat Guigue, procureur général, reprit la parole :

— Vous ne savez pas le plus étonnant, le plus troublant, messieurs. Mme Hanau avait déposé une plainte contre M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, pour violation de domicile. M. Brusin, le substitut chargé de l'enquête avait enfermé tous les documents concernant cette plainte dans une armoire de son bureau. Ce dossier lui a été volé avant-hier.

Il y eut un lourd silence. A ce moment un huissier entra et remit à M. Donat Guigue un petit paquet à son adresse, apporté par un inconnu qui était reparti aussitôt.

Dans le paquet il y avait la clef de l'armoire de M. Brusin, la clef des documents volés.

Les magistrats et les policiers prirent pour l'instant le parti d'éclater de rire.

« La nuit des dupes », murmura l'un d'entre eux.

⁂

Tout cela constitue évidemment une parade, en partie un effort de Mme Hanau pour retourner l'opinion à son profit, et en partie peut-être les derniers coups de ses ennemis. Mais il y a autre chose dans cette seconde et dramatique phase de l'affaire que des gestes d'acrobatie, de courage, qu'une farce héroïcomique. *Détective* sera là, encore, où il faudra, pour savoir. Mais que nos lecteurs acceptent pour cette semaine seulement l'assurance qu'ils ne seront pas, eux, dupés.

Paul BRINGUIER.

Le carrefour de Lancry où Mme Hanau s'arrêta pour téléphoner.

La sortie de l'hôpital Cochin

Le pavillon Cornil d'où Mme Hanau s'est évadée.

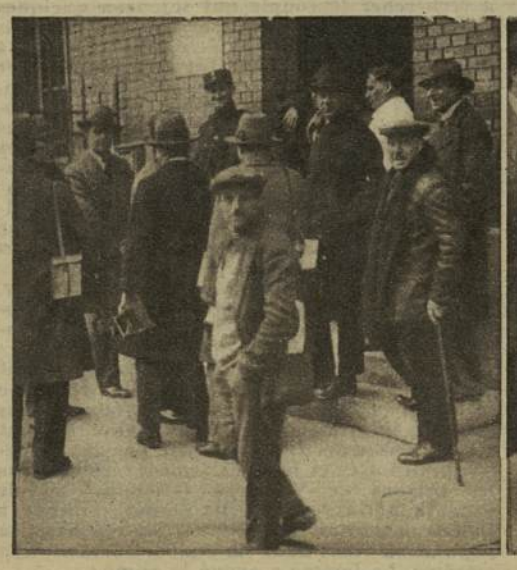

L'enquête est ouverte... Tandis que les journalistes se voient refuser l'entrée de l'hôpital, le commissaire Badin recueille des témoignages.

FAITS DIVERS

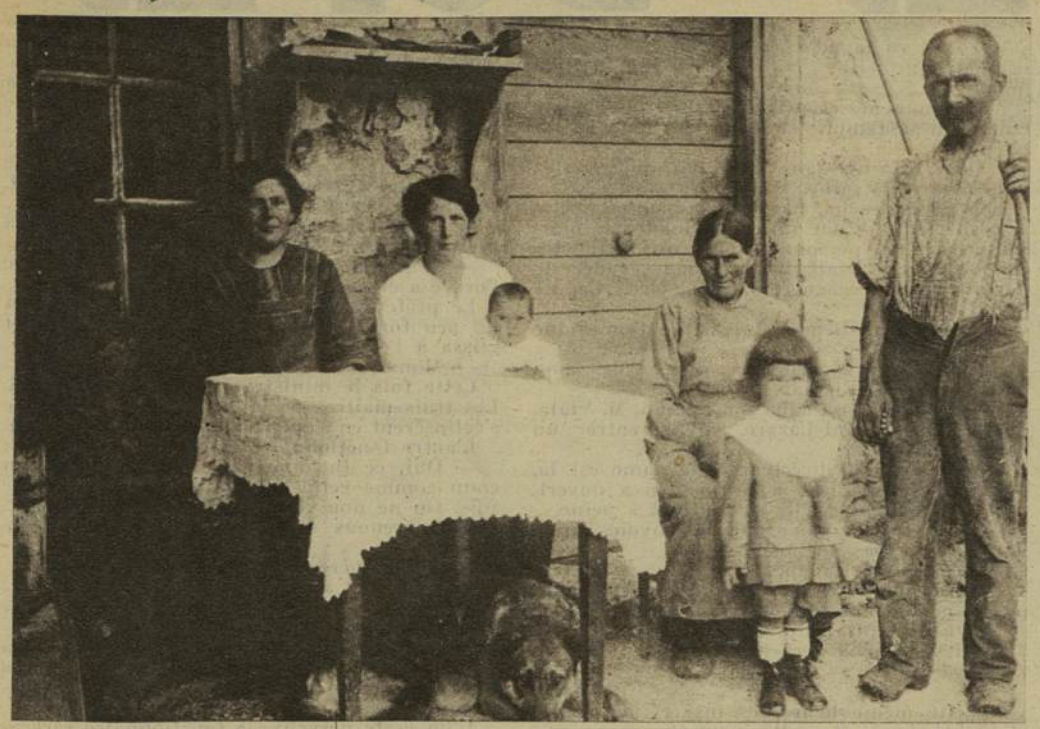

Le père Friedli et sa femme, au milieu de leurs enfants, peu de temps avant leur fin tragique.

La tragédie de la ferme de la Réselle

Movelier (*de notre correspondant particulier*).

Un double assassinat, d'une sauvagerie inouïe, a été commis à la frontière franco-suisse, semant la terreur parmi les laborieuses et honnêtes populations des deux pays amis.

A l'endroit où les cartes d'Etat-Major indiquent « Rieselle » s'élève une pauvre petite ferme, si délabrée qu'elle tombe presque en ruines. C'est la Réselle-dessus. Construite, il y a bien longtemps, au pied de la colline de la Welschmatt, elle est bien connue des soldats qui manœuvrèrent dans ces parages.

Deux pauvres vieux, le papa Friedli, âgé de 70 ans, et sa femme, âgée de 68 ans, vivaient seuls à la Réselle, exploitant péniblement leur petit domaine, livrant sur ce sol jurassien, dur et ingrat, l'âpre lutte pour leur existence.

Paisibles et travailleurs, ils étaient venus se fixer ici il y a une quinzaine d'années ; il se réjouissaient à la pensée de pouvoir, bientôt, fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage. En dépit de leur isolement, — leur habitation étant éloignée de deux kilomètres du village, — la solitude ne leur pesait point, et ils le prouvèrent. Ils avaient, en effet, élevé une famille de six enfants, trois garçons et trois filles, tous mariés.

Depuis quelque temps, l'un de leurs fils, habitant un village de la région, veuf avec trois enfants, suppliait ses vieux parents de venir demeurer avec lui ; fidèlement attachés à leur lopin de terre, ils n'avaient pu se résoudre à vendre et à quitter la Réselle. Cependant, pour égayer un peu leur vieillesse, ils avaient, il y a quelques mois, pris chez eux l'enfant, âgée de trois ans, d'une de leurs filles, mariée à quelques lieues de là.

Les envoyés du malheur

Il était bien rare que, à la Réselle, on reçût des visites ; même les passants étaient peu nombreux. Pourtant, l'autre jour, les époux Friedli voyaient arriver chez eux un homme et une femme, agée d'une trentaine d'années, qui leur avaient demandé l'hospitalité.

Lui, petit et fluet, petits yeux noirs très perçants, vêtu d'habits gris foncé, casquette et souliers bas noirs. Elle, de taille moyenne, visage coloré, portant un manteau bleu marine, bas gris, souliers bas et chapeau tiré sur la nuque. L'homme d'autre part, était porteur d'un accordéon.

Très accueillants, doués d'un cœur généreux, les époux Friedli ne refusèrent pas l'entrée de leur modeste demeure.

Les deux inconnus s'installèrent à la ferme et y restèrent quelques jours. A plusieurs reprises, on les vit au village, et jeudi encore la femme s'y rendait pour acheter du vin. Ce même jour, le garde-forestier de Movelier avait passé à la Réselle et s'était enquis au sujet de ce couple inconnu. Bonasse, le père Friedli avait répondu :

— Ce sont des joueurs d'accordéon ; ils ont joué à l'auberge de Pleigne pour la danse du Carnaval !

Le lendemain, des villageois qui étaient allés chercher du bois de ces côtés avaient , en passant vers la ferme, aperçu Mme Friedli semblant surveiller quelque chose. A un moment donné, elle poussa un cri :

— Ils reviennent ! Puis elle courut vers sa maison dont elle ferma la porte à clef.

Quelques instants après surgissaient le joueur d'accordéon et sa compagne que l'on ne désirait, sans doute, plus revoir à la ferme.

Une sombre histoire

Dès ce moment on n'eut plus de nouvelles de la Réselle. Et l'autre soir, un marchand de bois de la région venait trouver le garde-forestier de Movelier, auquel il narrait que, s'étant rendu à la ferme des Friedli, il y avait trouvé toutes les portes verrouillées. A l'intérieur, il avait entendu une enfant sangloter, tandis qu'à l'écurie le bétail beuglait lamentablement. Ayant alors regardé par une fenêtre, il avait constaté que la chambre était dans un grand désordre.

Aussitôt les deux hommes se rendent à la Réselle où la petite fille continue à gémir. Ils enfoncent la porte de l'écurie et trouvent le bétail littéralement affolé. Ils pénètrent dans la cuisine et gagnent la chambre où, sur le lit, ils découvrent l'enfant mourant de faim. A la lueur d'une pauvre lampe à pétrole, les deux hommes se regardent et comprennent que quelque chose d'anormal s'est passé, mais ils ne soupçonnent pas encore le drame. Ils pensent que les fermiers se sont rendus chez leur fille et s'y sont attardés.

Pourtant, ils sont inquiets, ces lieux qu'éclaire faiblement une lueur blafarde ont un aspect lugubre. Ils vont donner à manger aux bêtes, puis reviennent à la chambre et habillent l'enfant dont les pleurs ont redoublé. C'est à ce moment-là qu'ils s'aperçoivent que le lit des époux Friedli est tout taché de sang.

En hâte, ils prennent l'enfant et se dirigent vers le village pour avertir les autorités. Lorsqu'ils arrivent près de la forêt de la Joux, ils aperçoivent dans la nuit une lueur qui se dirige vers la ferme. Ils reviennent vers la maison et y trouvent la fille des fermiers, accompagnée de trois personnes de son village.

Macabre découverte

Le cœur serré par l'angoisse on pénètre dans la ferme, à la recherche des deux vieillards. On fouille la grange, l'écurie, la chambre, la cuisine ; on ne trouve rien. Enfin, on avise une « trappe » donnant sur l'escalier de la cave ; on la soulève et, la lanterne à la main, on s'avance dans le trou noir.

Un spectacle horrifiant attend les assistants. Là, au pied de l'escalier, gît le cadavre du papa Friedli, la tête recouverte d'un sac ; à quelques pas de lui se trouve le cadavre de sa femme, dont la jupe est rejetée sur la tête. La douleur de la fille des vieux fermiers est poignante...

Sans rien toucher, on referme la trappe tragique et, diligemment, on gagne Movelier où le maire et la gendarmerie sont immédiatement avisés. A 22 heures, un camion les amène sur les lieux. Les premières investigations commencent et font découvrir que le plancher de la chambre à coucher est couvert de taches de sang, sur lesquelles des fleurs de foin ont été jetées par les bandits.

Aux premières lueurs de l'aube, comme une traînée de poudre, la sinistre nouvelle se répand au village, puis dans toute la contrée où elle jette l'effroi. Peu après, des autos amènent à la Réselle M. Krebs, l'éminent chef de la police cantonale, M. le professeur Detling, médecin-légiste, M. Bilieux, procureur général, M. Ceppi, président du tribunal, venus spécialement de Berne, ainsi que des inspecteurs de la Sûreté.

La reconstitution du crime

L'enquête commence aussitôt. Elle établit que le crime a dû être commis vendredi après-midi. Profitant de l'absence du père Friedli, le couple inconnu est revenu à la ferme où la pauvre vieille se trouvait seule avec l'enfant. Elle dut défendre sa porte, que les bandits réussirent à forcer. L'extrême désordre du logis atteste qu'une lutte brutale a dû se dérouler. Un coup de revolver fut tiré qui atteignit la fermière à la tête, après quoi elle fut achevée à coups de hache. A ce moment-là survint son mari qui, entendant des cris, laissa son cheval harnaché devant la ferme et se précipita au secours de son épouse. Mais à peine avait-il franchi la porte de la chambre à coucher qu'un coup de hache lui fracassait le crâne, faisant jaillir la cervelle. Puis, leur infâme besogne accomplie, les bandits traînèrent les cadavres jusqu'à la cuisine et les précipitèrent par la trappe dans la cave où ils furent retrouvés.

Seule, la petite enfant a été épargnée, plus vraisemblablement oubliée, et du vendredi au lundi, elle resta sans nourriture et sans feu dans cette chambre où sa grand'maman et son grand papa venaient d'être si sauvagement assassinés.

Le secrétaire éventré, les papiers arrachés des tiroirs prouvent que le mobile du crime est le vol. La tire-lire de l'enfant a été dépouillée de son modeste contenu.

L'arrestation

De nombreux policiers s'occupent activement à rechercher le couple qui séjourna quelques jours à la ferme et qui a disparu. Des empreintes digitales ont pu être relevées et on a la certitude que l'homme est un nommé Oscar Kunz, âgé de 30 ans, Soleurois, récidiviste notoire. Des battues sont organisées dans les forêts avoisinantes ; les fermes de la régions sont fouillées. Dans tout le Jura nord, dans les cantons voisins la police poursuit activement ses recherches. Et comme les deux bandits ont pu passer aisément la frontière d'Alsace, le procureur de la République à Colmar a été avisé télégraphiquement et des détectives sont partis pour l'Alsace.

La population vit un abominable cauchemar. Espérons qu'il sera bientôt dissipé. Au moment où nous traçons ces lignes, le filet semble se resserrer autour des coupables.

Les assassins ont été arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi (donc cette nuit) dans une ferme du canton de Schwyz, à *Teufisberg*, dans laquelle ils avaient reçu l'hospitalité. Ils ont été surpris dans leur sommeil par les détectives, menottés et immédiatement écroués dans les prisons de Wollerau (l'homme) et de Pfaeffikon (la femme). Ils seront ramenés à Delémont de nuit afin d'éviter un lynchage, la population étant dans un état de surexcitation extrême. La femme a avoué le crime.

Gaston RUB.

VOULEZ-VOUS UN STYLO

ÉLÉGANT et pratiquement INUSABLE ?...

UN PORTE-MINE AUTOMATIQUE

MODERNE ET TOUJOURS PRÊT ?...

REMPLISSEZ ET SIGNEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS
et vous recevrez dans un magnifique écrin, les deux pièces suivantes :

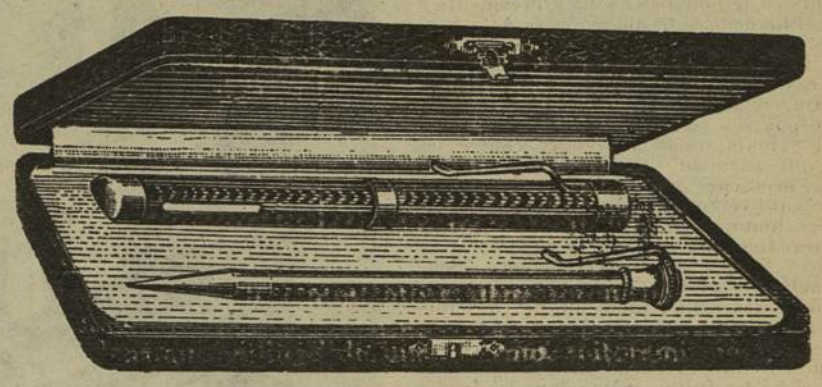

un stylographe " Utilor " (marque déposée)
à remplissage automatique, plume en or 18 carats, à pointes d'irridium inusables
et
un porte-mine automatique " Utilor "
à mine toujours aigüe, les deux articles tout en ARGENT MASSIF ou en métal PLAQUÉ OR laminé, à votre choix. Article riche, incassable, inusable, garanti, gardant toujours sa valeur de métal précieux.

C'est un admirable cadeau que l'on peut offrir en toute occasion : fêtes, anniversaires ou comme étrennes

12 MOIS DE CRÉDIT

Ces deux articles comportent tous les perfectionnements de la technique moderne et sont garantis contre tous vices de fabrication. Ils sont livrés avec un crédit de 12 mois, ce qui constitue la garantie la plus effective, aux conditions du bulletin de commande ci-dessous

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser la parure STYLO ET PORTE-MINE *dans son écrin comme décrit dans l'annonce, en Argent, en Plaqué Or laminé* au prix de* 168 frs *que je m'engage à payer tous les mois par traites de* 14 frs *jusqu'à complet paiement. Port franco. Frais d'encaissement de* 1 fr. *par quittance.*

Signature :

Nom ..... *Prénom* .....
Adresse .....
Ville ..... *Département* .....

* *Indiquer Argent ou Plaqué Or.*

Découper ce Bulletin et l'envoyer à

l'ÉCONOMIE PRATIQUE S.A., 15, rue d'Enghien, PARIS-Xe

COMPTOIR CARDINET

LA PLUS IMPORTANTE BIJOUTERIE DE PARIS

145 à 151, Av. de Clichy (Ang. Rue Cardinet)

GRANDE VENTE RÉCLAME

A-45 DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE N° 56

Nos magasins sont ouverts de 9h à 19h30

Conditions spéciales aux lecteurs de « DÉTECTIVE »

OMBRES SUR PARIS

Roman policier inédit de Pierre Mac Orlan

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

La chanteuse Marie-Chantal Fosseuse, du « Soleil Noir », l'antiquaire Eloi Mutter, le Bulgare Lucien Flahaut, critique d'art au « Cri des Cœurs », le médecin Simon Saint-Thierry et l'ouvrier Louis Fraipont, qui ne se connaissent pas, ont été réunis par un message mystérieux à la buvette du Bal des Papillons, dont le patron Noël le Caïd vient d'être assassiné. Conduits au commissariat de Boulogne, ils sont relâchés, après vérification d'identité; sauf Louis Fraipont qui habite en garni. Les quatre libérés ont fait connaissance. Après diverses péripéties, ils se retrouvent tous dans le couloir du juge d'instruction: excellente occasion de se réunir en un dîner amical, à l'issue des dépositions. Après le dîner, Saint-Thierry, qui paraît épris de Marie, confie à la chanteuse qu'elle n'a rien à craindre: pour la convaincre, il lui montre une carte d'inspecteur de la police à son nom. Quelques semaines plus tard, Marie-Chantal se marie avec Saint-Thierry.

Eloi Mutter ouvrit un des tiroirs de son bureau.

CHAPITRE VI (1)

MONSIEUR Eloi Mutter rentra dans sa boutique, l'air arrogant, le chapeau à la main. Sa chevelure blonde étincelait dans le jour livide de son capharnaüm. Il fut salué par une poupée de modiste de l'époque 1830 qui, entre deux jardinières de faïence anglaise, surveillait d'un œil terne les invasions toujours plus précises de la poussière âcre, des mites lourdes et des vieilles mouches conservées par le chauffage central. M. Eloi Mutter avait été convoqué par le juge d'instruction chargé de l'affaire Noël. Eloi Mutter ne paraissait pas de très bonne humeur. Il retira son chapeau melon pour se coiffer de sa petite casquette de cricket. Quand il eut retiré les volets qui protégeaient les deux fenêtres transformées en vitrine, il s'arrêta le temps de rouler une cigarette de tabac blond. Puis il passa dans son arrière-boutique. C'était une pièce assez grande. La fenêtre qui donnait sur la cour de l'immeuble avait été condamnée. La lumière d'un plafonnier électrique luisait doucement à toute heure. Cette pièce semblait propre. Un grand phonographe qui ressemblait à un secrétaire Empire occupait un des coins, à proximité d'un divan. Un petit bureau Directoire couvert de paperasse, une grande vitrine en acajou remplie de livres et de disques, deux fauteuils en cuir et trois chaises en paille Directoire de campagne constituaient l'ameublement de cette pièce que M. Eloi Mutter appelait son Studio.

Eloi Mutter ouvrit un des tiroirs de son bureau. Il en sortit une chemise de papier brun ornée d'une étiquette verte sur laquelle était moulé en rondes ce titre :

Affaire Noël Le Caïd

— Ce n'est pas grand'chose, pas grand'chose, pas grand'cho-o-se, chantonnait le pittoresque antiquaire en compulsant ses documents un à un. Il n'y a pas de quoi faire pendre un homme, dans ce paquet. » Ayant entendu du bruit dans sa boutique, M. Eloi Mutter remit précipitamment son dossier en place et ferma le tiroir à clef.

— Qui est là ? fit-il... Voilà, on vient.

Il se hâta et aperçut une petite fille coiffée d'un béret basque qui se dandinait d'un pied sur l'autre en se fouillant le nez avec un doigt. Elle n'était pas belle. C'était une enfant blonde, sa bouche était grande et s'ouvrait largement sur une dentition encore mal équilibrée. Elle portait des cheveux courts à la garçonne. Elle pouvait avoir douze ans.

— Ah ! c'est toi Chéri-Bibi, fit M. Mutter. Qu'est-ce que tu veux?

— Ma mère m'a dit comme cela de passer chez vous pour faire le ménage. Elle ne peut pas venir travailler, parce qu'elle est malade. » Et la môme après avoir longuement réfléchi ajouta : « Je prends le même prix. »

M. Eloi Mutter, qui n'avait pas cessé de hocher la tête pendant qu'elle parlait, ne put se contenir et explosa d'un seul coup : « Je ne veux pas que tu me parles sur ce ton, tu entends, Chéri-Bibi. Je ne veux pas de ce genre goguenard dans mon Studio. Ta mère ne te donne que de mauvais conseils et tu finiras mal, Chéri-Bibi. Tu ne tarderas pas à constater toi-même comment les choses tourneront, car tu n'es point sotte, Chéri-Bibi...

— Alors je me débine, fit la fillette, sans trop s'émouvoir devant l'algarade.

— Ce n'est pas ce que je veux dire, continua M. Eloi Mutter, mais en se calmant assez vite. Tu prends tout à la lettre. Mets plutôt le tablier qui est derrière la porte et tu commenceras à balayer la boutique. Avant de commencer, fais bouillir de l'eau pour le café. Retire également tes doigts de ton nez. A ton âge, c'est aussi ridicule qu'au mien. Tu iras chercher des croissants chauds, c'est l'heure : deux croissants, un pour toi, un pour moi, un pain au lait pour le chien de Badoré qui a été chercher mon journal toute la semaine. Qui est-ce qui t'a vu entrer ici ?

— Le flic qui est au coin, répondit Chéri-Bibi, la crémière et le gosse du marchand d'huîtres.

— Ah... tu vois. Tu ne peux donc te déplacer discrètement. Tu vas faire ton ménage, bien en évidence, devant la porte ouverte. Il faut que tout le monde puisse constater que tu es ici pour balayer la boutique et me préparer du café... D'ailleurs, pour simplifier les choses, tu iras, en allant chercher les croissants, chez monsieur Flahaut, à son hôtel. Tu ne monteras pas dans sa chambre, entends-tu, Chéri-Bibi, mais tu diras au patron de l'hôtel ou au garçon d'avoir la bonté de prévenir monsieur Flahaut que je l'attends tout de suite chez moi. En rentrant, après avoir rempli cette mission, tu prépareras du café pour nous deux. Va, mon Chéri-Bibi, ne fais pas ta tête de pioche.

— Hé, dab, dit Chéri-Bibi, donnez-moi des sous et mettez tout ça sur un bout de papier pour que je me le rappelle.

— C'est plus prudent.

M. Eloi Mutter écrivit soigneusement la liste des commissions et la relut et, comptant sur ses doigts, il la confia à l'enfant : « Va, Chéri-Bibi, et que le Cric te croque. »

Quand elle eut disparu au coin de la rue, Eloi Mutter rentra dans sa boutique mais sans fermer la porte derrière son dos. Il reprit le dossier Noël dans le tiroir où il l'avait enfermé. Il avait étalé sur la table les photographies de Marie-Chantal Fosseuse, de Saint-Thierry, de Flahaut, de Louis Fraipont et de Louis Drohen. Celle de Marie-Chantal était ornée d'une dédicace : *A Éloi Mutter en amical souvenir de Marie-Chantal Fosseuse.*

— Elle ne s'est pas foulée pour trouver cette phrase, constata M Eloi Mutter en esquissant un triste sourire.

Il contempla longuement la photo de la gentille femme. Puis il prit celle de Saint-Thierry. Il n'y avait pas de dédicace. La photographie de Flahaut portait au verso l'estampille d'un journal du soir. M. Louis Fraipont était représenté en soldat, pendant la guerre. Il levait joyeusement son quart au milieu d'un groupe de camionneurs dont la plupart avaient été sacrifiés pour réduire les proportions de l'image aux dimensions d'un portefeuille de qualité médiocre. Le portrait du jeune Louis Drohen, collé sur une belle tranche de carton à biseau doré, n'offrait rien de remarquable pour un amateur d'objets d'art.

M. Eloi Mutter avait aligné toutes ces photographies les unes à côté des autres, et les contemplait en allongeant une lippe qui témoignait de l'intérêt qu'il portait à cet examen. Il soupira et murmura pour lui seul : « Quelle est la bonne ? D'un pas traînant il alla fermer à clef la porte de son magasin et revint vers le bureau où il rangea le dossier. Ensuite il alluma une cigarette toute faite et s'installa devant la glace. Tout d'abord il fit travailler son visage en remuant la peau de son front. Il obtint de sa bouche édentée des effets extraordinaires d'une singularité très étudiée. Il loucha, s'exerça à ne révéler que le blanc de ses yeux. Ces exercices terminés, il fit travailler particulièrement son appendice nasal, qui lui donnait l'air d'un rat. Il savait en rendre l'extrémité mobile et fureteuse; tout au moins il savait donner l'impression que le bout de son nez était mobile, fureteur, c'est-à-dire indépendant de tous les ornements de son visage. Il se goufla les joues au point de donner à son nez les apparences d'un énorme nez retroussé. Après quoi il se mit une barbe postiche qui instantanément le fit ressembler à Landru. Il retira la barbe, se colla au-dessus de la lèvre supérieure deux petites touffes de poil à la Charlot. De cette façon il obtenait une représentation assez fidèle de Haartmann, le boucher de Hanovre. Cependant qu'il se maquillait, sa peau devenait luisante et cireuse. Il se leva tout doucement, se tint prodigieusement immobile. Il apparut à lui-même comme une figure de cire, toute semblable à celles qui, au musée Grévin, tentent d'induire en erreur un public prédisposé.

M. Eloi Mutter rompit cette immobilité pour continuer ses exercices d'assouplissement. Il s'accroupit contre le sol et se détendit pour sauter comme un crapaud. Puis il se roula, ainsi qu'un frénétique. Il se rétablit d'un seul bond sur ses pieds et termina le spectacle en ouvrant ses longues jambes dans un grand écart impeccable. Il s'arrêta un peu essoufflé, parce que quelqu'un frappait à coup de poing contre sa porte.

— Monsieur Mutter, ouvrez... C'est moi.

Eloi Mutter fit sauter ses moustaches à la Charlot, se recoiffa de sa casquette de cricket, et sans se hâter il alla ouvrir.

— C'est toi, Chéri-Bibi? N'es-tu pas folle de frapper contre cette vieille porte comme une brute! (Il regarda la porte et passa la main sur le bois....) Tu abîmes tout ce que tu touches. Je le dirai à ta mère, tu peux en être sûre.

— Monsieur Flahaut vient. Alors il faut passer le café...? Vous auriez pu faire bouillir l'eau tout de même. Ça m'aurait avancé.

— Tu as les croissants et le pain au lait pour le chien? Alors tu mangeras le pain au lait, parce que Monsieur Flahaut mangera ton croissant. Donne-moi le journal.

D'un coup d'œil exercé et rapide, M. Eloi Mutter fit l'inventaire des événements de la nuit et du jour précédents. Il jeta le journal contre un meuble et vint s'installer avec ostentation devant la porte de sa boutique.

Il souhaitait le bonjour à tous ceux de son quartier qu'il connaissait, et il disait : « C'est la jeune Chéri-Bibi qui fait mon ménage, parce que sa mère est malade ».

Il aperçut Flahaut d'assez loin et se frotta les mains en signe de jubilation.

— Je vous ai fait venir, dit-il à Flahaut, pour me tenir compagnie... parce que, parce que je ne veux pas demeurer seul ici avec ma femme de ménage... à cause de ma réputation.

— Vous en avez de joyeuses, répondit Flahaut. Vous me faites lever en deux bonds. Je pensais que le feu était aux soutes. Je n'ai pas déjeuné.

— Rassurez-vous, il y a des croissants et du café. Venez avec moi dans la pièce du fond.

Ils s'installèrent devant le petit bureau que Chéri-Bibi avait recouvert d'une serviette blanche. La fillette apporta le café et les croissants.

— Chéri-Bibi, dit M. Mutter, tu balaieras maintenant l'allée centrale du magasin et puis tu iras retrouver ta mère. Tu laisseras la porte ouverte derrière toi, car je veux voir d'ici ce qui se passe dans la rue... Tenez, Flahaut... buvez-le bien chaud... Voulez-vous un ou deux morceaux de sucre ?

Les deux hommes mangèrent en silence. Flahaut baissait le nez dans sa tasse. Eloi Mutter buvait son café par petites gorgées, en se balançant sur sa chaise. Il regardait Chéri-Bibi boutonner son pull-over pour s'en aller.

— On a relâché Monsieur Lucien Fraipont, dit Eloi Mutter d'un air détaché. C'est donc qu'il était innocent... Mais cette espèce d'imbécile va raconter partout que je l'ai dénoncé. Il dit à tous ceux qui veulent bien écouter ses âneries qu'à la première occasion il me dépouillera comme un lapin. On dit cela par excès d'humeur, je le sais. Entre le projet et la mise en exécution du projet, il y a un monde, je le sais, mais je n'aime pas ce genre de projets. A ma place, que feriez-vous, car, je ne connais pas l'indice de méchanceté de ce Monsieur Fraipont.

— Des boniments, dit Flahaut... Si vous craignez réellement quelque chose, adressez-vous à la police...

— C'est que je ne voudrais pas mêler la police à mes affaires... à cause de ma clientèle.

— Alors, achetez un pistolet automatique et attendez les événements. J'ai vu Chastenois et Maugarenne. Il paraît, d'après eux, que la police judiciaire est au travail sur une piste sérieuse. On connaît la femme qui est venue au Bal des Papillons quelques heures avant le meurtre : celle que le rapport de l'agent décrit également filant comme une souris au petit jour dans l'avenue de Versailles.

— Monsieur Flahaut, j'ai la conviction que vous en savez plus que vous ne voulez le dire. Vous aimez votre tranquillité, Monsieur Flahaut, et vous ne voulez pas parler. Entre nous, vous n'avez pas tort... C'est un peu pour des raisons semblables que j'évite systématiquement toutes les rencontres avec la police. Cependant, je le jure devant la face de Dieu, je suis honnête, d'une honnêteté sourde, tenace et stupide.

— Mais je ne sais rien, mon pauvre ami... Je me fous complètement de cette ténébreuse histoire. Vous êtes le seul à m'en parler. C'est du sadisme.

— Ah, soupira Eloi Mutter, je sais que vous ne direz rien.

— Mutter... vous me rasez... au revoir...

Flahaut prit son chapeau, et serra la main de son camarade.

— A ce soir, au *Renard*.

M. Eloi Mutter le regarda s'éloigner. Il souriait d'un petit air impertinent :

— C'est ainsi qu'on finit par savoir ce qu'ils possèdent dans le ventre.

Il ferma la porte de son magasin, et s'en alla dans la direction de la place Pigalle. Il souriait toujours, quand il remarqua que tous les gens qu'il rencontrait sur sa route le regardaient d'un air amusé. La plupart d'entre eux se détournaient même afin de le contempler plus à leur aise. M. Eloi Mutter se montra surpris. Il aimait à passer inaperçu et, pour l'ordinaire, il obtenait ce résultat assez facilement. Quand il constata que sa présence dans la rue commençait à attirer les enfants, il sentit que l'inquiétude le gagnait. En effet, des enfants silencieux et goguenards apparaissaient un à un. D'abord immobiles sous des portes complices, ils s'enhardissaient au point de traverser la chaussée. De petits groupes se constituaient autour de jeunes chefs révélés par l'événement. M. Eloi Mutter pressa le pas. Il entendit derrière lui deux ou trois coups de sifflet violents.

— Diable, fit-il... diable... Cela se complique.

Il se trouva devant la glace d'un chemisier. Il eut du mal à se reconnaître. Il identifia cependant sa tête pâle auréolée d'une étonnante couronne de cheveux blonds surmontés de sa casquette de cricket rouge, galonnée de soie jaune. Sans hésiter, il mit la casquette dans sa poche. Les enfants se découragèrent.

Il arriva sans encombre chez les Saint-Thierry qui venaient de se lever.

— Ah ! voilà notre ami Mutter ! s'écria Simon. Marie-Chantal... Mutter restera à déjeuner avec nous... Il est là.

Marie-Chantal, qui était dans la cuisine avec Isabelle, tendit la main à M. Mutter.

— Avec plaisir... bien sûr...

— Vous êtes un peu pâlotte, petite Madame, fit celui-ci... Changement de temps, sans doute. Et votre coquin, que fait-il?

— Il écrit, répondit Marie-Chantal.

— Je lui montrerai la complainte rustique que je viens de composer en l'honneur de l'assassinat du Caïd.

— Mon cher Simon, fit Marie-Chantal à son mari, tu serais un amour de petit bourgeois, si tu voulais bien descendre jusqu'au bureau de tabac pour demander trois douzaines d'huîtres. Isabelle est occupée et moi, je ne suis pas prête...

— Je les ferai ouvrir par le bonhomme, fit Simon.

Quand elle fut seule avec M. Eloi Mutter Marie-Chantal s'assit et sembla réfléchir profondément.

— Monsieur Mutter, fit-elle, en prenant une brusque résolution, est-ce que le téléphone déforme la voix?

— Oui et non, fit M. Mutter en souriant.

— Vous ne vous compromettrez pas, dit Marie-Chantal.

— Le téléphone, commença M. Mutter, est un animal long et bicéphale. Il est, de plus...

— Monsieur Mutter... J'ai peur, dit Marie-Chantal. (Puis elle se leva, toucha son front d'un geste de malade...) Je suis bête et nerveuse... Monsieur Mutter; vous allez me prendre pour une grande bête, mais depuis deux jours que nous sommes revenus de Barcelone, je m'ennuie et je me méprise.

(A suivre.)

(Illustrations de Germaine Krull.)

Il alluma une cigarette toute faite et s'installa devant la glace.

(1) Voir *Détective* à partir du n° 69.

MA EN PRISON

PAR MICHEL

Après l'interview de Marthe Hanau, après la publication de la photographie de la chambre de la faim, d'où la fondatrice de la Gazette du Franc *vient de s'évader,* Détective *offre aujourd'hui à ses lecteurs la primeur d'un document sensationnel.*

Michel Almazian, sur qui pèse l'accusation d'avoir assassiné Rigaudin, a écrit pour nous ses mémoires.

Pour Détective, *le tailleur de la rue Saint-Gilles a dessiné sa cellule; il a dessiné ses compagnons de chaîne, il a reproduit les scènes caractéristiques de sa vie de prisonnier...*

Comment notre collaborateur Henri Danjou a-t-il réussi à obtenir cette confession émouvante?

On nous pardonnera de ne pas révéler ce nouveau mystère. Laissons maintenant la plume à Almazian...

Nos lecteurs comprendront qu'il n'entre nullement dans notre esprit, la pensée de présenter son récit comme un plaidoyer. Détective, *fidèle à son souci d'impartialité, s'est borné à enregistrer, à titre purement documentaire, les protestations d'innocence et les accusations d'un prévenu célèbre, dont il n'a pas à épouser les rancunes et la colère...*

Je descendis du car cellulaire.

Voici quelque cent cinquante jours que je suis emprisonné. Depuis cent cinquante jours, je connais l'aube et le crépuscule cellulaires : quelques milliers d'heures; des minutes par centaines de mille !...

Tout cela est arrivé, parce qu'un matin d'octobre, alors que je quittais tranquillement ma maison, une stupide accusation vint bouleverser ma pauvre vie !... Je n'avais ni inquiétude ni tristesse en ce jour du dix-huit octobre... J'allais apprendre à conduire à Wagram-Auto, comme j'y étais allé d'autres fois... Pourquoi a-t-il fallu que je prête attention à une vieille femme, qui m'interrogea sur ma porte cochère...

— Avez-vous lu les journaux ? disait-elle. Est-ce vous le tailleur de la rue Saint-Gilles dont le nom commence par A... ?

Ai-je été bien inspiré en allant décommander ma leçon, en allant quai des Orfèvres protester de ma bonne foi devant les messieurs de la police ?

— Je ne suis pas un criminel ! ai-je dit. Que signifient les articles de journaux ?...

Ainsi ai-je hâté mon destin. Ainsi l'a voulu le Dieu souverain, qui soumet à de dures épreuves les meilleurs parmi les hommes... On connaît la suite... L'accusation infâme que l'on fit peser sur moi; les coups sous lesquels on essaya de me faire avouer un crime que je n'ai pas commis, puis mon inculpation, mon emprisonnement...

Mon affaire est entre les mains des juges et ma confiance en eux est grande, puisque je suis innocent. Déjà les accusations que l'on a accumulées contre moi, s'écroulent sous leur fragilité. La vérité apparaît. Quand vais-je sortir ? Quand va-t-on me libérer ? Ce sont les seules questions que je me pose. Ma colère s'efface devant l'espoir...

Aussi n'est-ce point seulement les blessures que j'ai reçues dans ma chair, que je veux évoquer aujourd'hui, mais surtout l'angoisse de mes jours et de mes nuits de prisonnier.

Nuit du dépôt

C'est au dépôt que j'ai appris à connaître les rigueurs des nuits cellulaires. Je sortais du quai des Orfèvres où j'avais vécu des heures affreuses. On me fit installer par terre dans une cellule où dormaient déjà un escroc, un Italien qui avait assassiné un homme et un chauffeur qui avait écrasé un ouvrier. Je ne me souciai pas de mes compagnons d'une nuit. Je plaçai ma veste sous ma tête, je m'enveloppai dans une couverture de laine et, comme j'étais rompu de fatigue et de coups, je m'endormis « comme une souche ».

Au matin, un des prisonniers me secoua pour me réveiller.

— Levez-vous, c'est l'heure !

Ces « messieurs » étaient déjà prêts. Ils m'interrogèrent :

— Pourquoi es-tu là ?

— C'est moi Almazian, arrêté injustement dis-je. Je ne suis même pas capable de tuer un poulet et on m'accuse d'un crime...

Je leur racontai ce qui s'était passé et je leur montrai mon dos.

— Pour justifier leur erreur, ils m'ont torturé pendant sept heures, dis-je. Ils m'ont frappé sauvagement pour me faire avouer. Ils voulaient absolument que ce soit moi l'assassin et pas un autre. Je ne sais pas ce qu'ils ont dans la peau !...

— Nous avons tous été passés à tabac, répartirent mes compagnons, mais on n'a jamais vu pareille chose !...

On nous apporta une soupe et une boule de pain. Chacun regagna son lit. J'ai dessiné ce repas. Puis la porte s'ouvrit.

— Michel Almazian!

— C'est moi.

— Sortez !...

Nous étions plusieurs, rassemblés comme au régiment. On nous entassa comme des bêtes, dans une grande chambre aux fenêtres fermées. Vingt minutes plus tard : nouvel appel. En route.

La cellule 14/7

La Santé ! la porte s'ouvre. Je descends. On me demande mes nom, prénoms, âge, profession. Je réponds : Michel Almazian, né le 25 mai 1884 à Choucha, baptisé à l'église d'Aculian, tailleur rue Saint-Gilles. On me mesure la tête. On imprime le dessin de mes dojgts...

— Montez !

A l'étage plus haut, on me fait déshabiller Je passe à la douche. On m'enlève tout ce que j'ai sur moi, papiers, quittance de loyer, carte d'identité, lettres. On m'ôte mes lacets et mes lunettes. Je monte plus haut, on me donne une chemise raide comme la blouse d'un peintre en bâtiment et une serviette encore plus raide. On crie : cellule 14, division 7...

J'avais franchi sans y prêter attention, plusieurs étages, des passerelles, d'interminables chemins de rondes, des poternes où des gardiens formaient des barrages menaçants. Mais je n'ai appris que plus tard, à connaître la maison du châtiment, où, pauvre Michel, injustement détenu, je me trouve mêlé aux criminels...

Un gardien ouvrit ma cellule. J'entrai. La porte fut fermée à double tour. Voilà. J'étais emprisonné...

Ma petite Marie-Thérèse, malade du croup, attendait ce jour-là ma visite à l'hôpital. Qu'allait-on lui dire ? Que diraient Suzanne, Geneviève et René, qui attendaient pour me voir, la sortie tant désirée du dimanche. Je m'écroulai sur un escabeau et commençai à pleurer... Mes enfants !

J'étais entre quatre murs. Il ne me manquait que des chaînes... Les chaînes je les voyais : il y en avait de partout, au pied de l'escabeau, au pied de la table, au pied du lit, qui était replié contre le mur... Je mesurai mon champ d'angoisse : il n'avait que quelques pas. Tout y était rigide et menaçant. J'essuyai mon quart d'étain, ma cuiller de bois. Au-dessus d'un lavabo brillait un bouton de cuivre : il en coula un filet d'eau de la grosseur du doigt. Le robinet, comme celui des condamnés à mort, était conçu de telle manière qu'on ne pouvait s'y blesser ou s'y pendre... Mais je voulais vivre pour mes enfants, et mes larmes coulaient nombreuses. Pauvre Michel !...

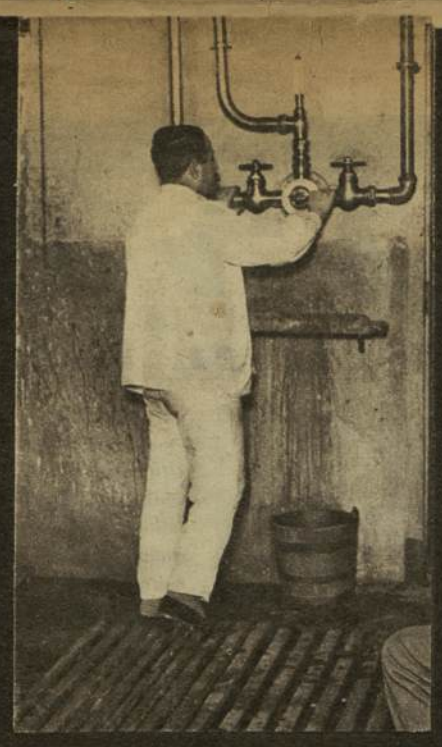

On me fit passer sous la douche.

Alors commençèrent les journées de la Santé. Le soir on décroche son lit... Le matin, dès qu'on entend la sonnerie, il faut le remettre en place, plier ses couvertures, se vêtir, être prêt à sortir dans le couloir... J'ignorais ce manège. Comme je n'avais pas mes lunettes, il m'avait été impossible de lire le règlement de la prison. Le deuxième jour au matin, je me recouchai donc. J'avais des excuses : j'avais tellement été frappé, j'étais si fatigué et j'avais tant pleuré !...

Ce fut la cause du seul reproche que l'on ait pu me faire à la Santé. J'étais dans cette position quand le gardien de ronde passa. Cet homme, heureusement, avait du cœur.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes là, me dit-il. Ce n'est pas l'heure de dormir...

Il me désigna le carton collé au mur.

— Monsieur, dis-je, je n'ai pas mes lunettes pour lire. Excusez-moi pour aujourd'hui. Demain je ferai comme vous le dites...

— Pour aujourd'hui, je vous pardonne.

— Merci, Monsieur...

Il me promit de m'aider à retrouver mes yeux de verres, confisqués. Encore était-il nécessaire de faire une demande. Comment écrire sans lunettes, quand on est presque aveugle comme moi. Tout s'arrangea par la suite, grâce à l'obligeance de tous...

Désormais, mes jours d'attente allaient se poursuivre... Le matin j'entendais crier :

— Pain! Pain!

Le gardien ouvrait mon guichet, j'y voyais une boule de pain. Un peu plus tard, par le même guichet, la même voix criait encore :

— Promenade !...

Je descendais au préau, que j'ai surnommé la cage aux lions. Un surveillant y fait les cent pas devant une grille.

Les escrocs, les voleurs, les petits meurtriers vont ensemble au préau; ils peuvent se voir; ils ont la révélation des autres hommes. Dans ma cellule comme dans la cage aux lions, je suis toujours seul. Mes pas n'ont d'autre écho que mes pas.

Deux jours après mon incarcération, le médecin de la prison vint me visiter. J'osai lui avouer que je ne pouvais pas me baisser, ni bouger la tête, que j'avais mal partout.

— On m'a assommé ! dis-je.

Il me fit déshabiller.

— Ah ! ils sont méchants, murmura-t-il.

La journée se passa en larmes, larmes presque heureuses, quand un gardien vint me lire

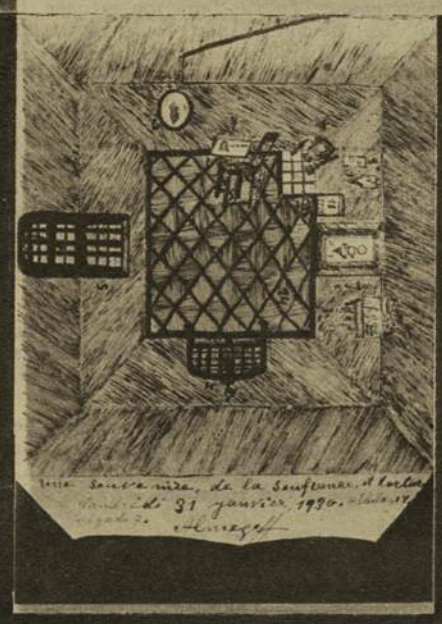

La cellule 14/7 vue par Almazian.

Ci-dessous :
Le quartier de la haute surveillance.

L'attente au Dépôt dans la "souri

La "cage aux lions" vue par Almazian.

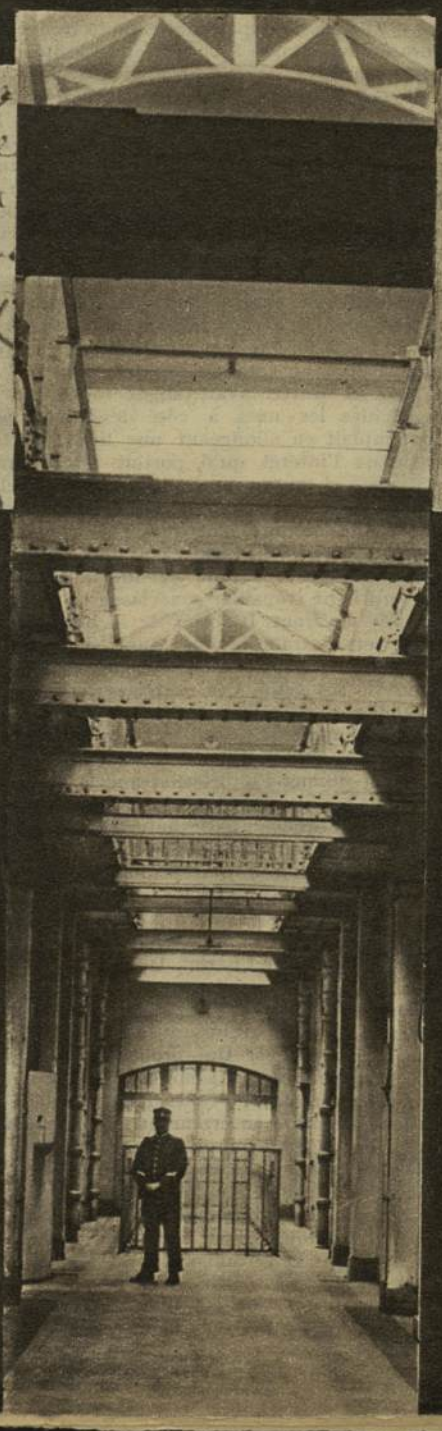

Un déjeuner au Dépôt vu

un pneumatique où ma femme m'apprenait que mes amis s'étaient cotisés pour assurer des ressources à mes enfants. Le lendemain, je reçus la visite de Mᵉ Jean-Charles Legrand, que le bâtonnier avait désigné pour me défendre.

— Monsieur, lui ai-je dit, vous êtes le premier arrivé, c'est donc vous qui aurez la chance de faire reconnaître mon innocence ! Il ne vous sera pas difficile de plaider pour moi, car je suis complètement dans l'ignorance du crime qui m'est reproché !

Je lui montrai les coups que j'avais reçus. Il me promit la liberté ! La liberté, après cent cinquante jours, je l'attends encore !... Cent cinquante jours de souffrances, de tortures. Est-il donc possible que pareils tourments soient possibles à notre époque !... Dieu juste, faites que mes larmes retombent sur ceux qui les ont fait couler.

Premiers espoirs

Les heures d'inquiétude se sont appesanties sur ma tête. De quoi mes enfants allaient-ils vivre ? Je pleurais... je pleurais toujours... Lourdes, lourdes larmes ! Un brigadier qui en fut le témoin m'en demanda un jour la cause, ma gorge s'était à ce point serrée, que je ne pus lui répondre. Enfin je lui racontai mes malheurs.

— Patientez, me dit-il, puisque vous êtes innocent !

Je passai sans le savoir devant la chapelle où se dit l'oraison des morts.

rentraient dans la peau, que des serpents me mordaient... Je ne m'assoupis qu'au matin, quand sonnait le réveil. Ce fut ce matin-là que l'entrepreneur de la prison m'apporta du travail pour la première fois. On allait m'apprendre à confectionner des bonnets de police en papier...

— On va vous conduire au palais afin que votre écriture soit expertisée, m'avait dit Mᵉ Legrand.

Ma joie était immense !

— Enfin, on va reconnaître l'erreur commise. On va me relâcher. Ah ! comme je suis soulagé !...

Il m'est impossible de décrire l'espoir qui m'anima le jour où je quittai la prison pour le palais de justice. J'acceptai sans protester les formalités de la fouille, le piquet face au mur en attendant le car cellulaire, l'attente au dépôt dans la souricière, le voisinage des souteneurs, des voleurs, des escrocs, des pilleurs de bijouterie qui, comme moi étaient appelés à l'instruction. J'étais si bien convaincu que mon innocence allait éclater, que j'écoutais à peine les conversations malsaines de ceux auprès de qui j'étais sur le banc des prévenus. L'un d'eux m'ayant demandé si je n'avais pas de « pipe », je lui répondis que je ne fumais pas la pipe. Chacun se mit à rire de ma naïveté.

— Tu ne sais pas qu'en prison une « pipe » c'est une cigarette, me dirent-ils.

nonça qu'il se proposait de m'autoriser à passer mon permis de conduire...

Heureuse nouvelle ! Satisfaction, hélas ! bientôt reculée...

Flottes avait surgi !... Qui l'avait appelé pour m'empêcher de sortir, pour faire mentir la promesse du juge ? Qui ou quels ennemis ?

Je sais seulement que le matin où il fit sa fameuse déposition, je fus le premier étonné d'être conduit à la souricière. Allais-je enfin quitter la prison ?

Je saluai mon avocat d'un joyeux :

— Bonjour maître !

J'étais surpris qu'il ne me manifestât pas sa joie... Il prit au contraire un air renfrogné.

— Votre mise en liberté provisoire devait être signée aujourd'hui, dit-il, si un chauffeur qui prétend avoir transporté de chez vous un panier à la gare du Nord, le jour du meurtre de Rigaudin, ne s'était présenté au juge...

— Ne soyez pas inquiet, répondis-je. Ce chauffeur n'existe pas, ou il ne dit pas la vérité ! Vous le savez bien ! Soyez tranquille ! C'est encore une machination de mes ennemis !...

— Me dites-vous la vérité ?

— Cher maître ! Regardez-moi ! Suis-je capable de commettre un crime pareil ? Je suis innocent, je vous le répète. J'ignore tout de l'accusation qui me tient en prison...

Il partit rassuré. Je retournai dans la souricière... Quand je la quittai, je compris qu'il y avait quelque chose de changé.

Deux gardes républicains — au lieu d'un seul — surveillaient mes mouvements. Les idées dansaient dans ma cervelle.

— Pourquoi, puisque je dois être libéré aujourd'hui, me surveille-t-on beaucoup plus que de coutume ?

Les couloirs de l'instruction étaient noirs de monde. Jamais je n'avais vu autant de policiers.

L'homme qu'ils entouraient avait comme moi les tempes grisonnantes. J'entendis qu'on lui faisait la leçon.

— Tu diras ça !...

J'ignorais que cet homme fût le satan de chauffeur qui m'accuse encore !... Il se laissait instruire sans honte, ni peur de Dieu. Plusieurs fois, il quitta les couloirs pour aller boire ! Il se laissait séduire par des voix menteuses...

— Viens, mon vieux, prendre quelque chose... lui disait-on.

Il répéta devant moi ses accusations criminelles. Je lui demandai s'il avait une conscience. Il se tut. Je criai :

— Ne voyez-vous pas qu'il ment, monsieur le juge. Il n'ose pas regarder en face.

..."souricière" vue par Almazian.

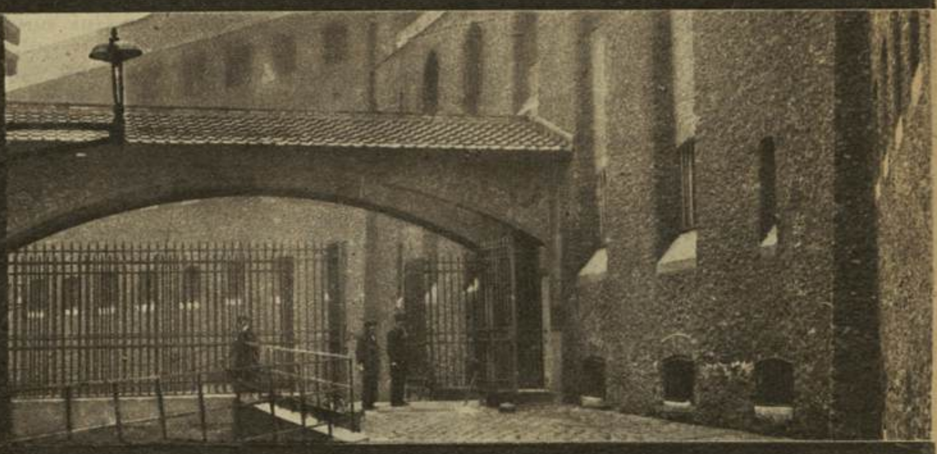
Je franchis les grilles

VIE
N
SON
L ALMAZIAN

Almazian, Mᵉ Legrand et Mᵐᵉ Legrand vus par Almazian

Je fus appelé chez le juge. Survinrent les photographes. Les éclairs de magnésium crépitèrent, on ne bombarde pas autrement une tranchée, me semblait-il. La fumée qu'ils avaient provoquée se dissipait, lorsque j'aperçus ma femme...

Elle n'était séparée de moi que par un garde républicain et cependant, entre nous il y avait un monde... Je n'étais pas, en effet, autorisé à lui parler, et elle se taisait, craintive. Enfin le juge arriva, qui nous permit de nous embrasser. Larmes, larmes tonifiantes... Je lui montrai mes doigts endoloris, mon visage tuméfié... Je lui parlai de mes enfants, encore, encore...

— Tout leur sera sacrifié, Michel je te le jure ! dit-elle.

J'entrai chez le juge. On me demanda d'écrire une adresse, en utilisant une allumette trempée dans l'encre. Le juge d'instruction ordonnait :

— Plus vite. Encore plus vite... Plus lentement maintenant !...

Les témoins comparurent. De bons témoins, des voisins, des amis, puis un porteur de la gare du Nord qui avait transporté la malle suspecte. On l'interrogea.

Ci-dessous : J'entrevis la liberté...

...Dépôt vu par Almazian.

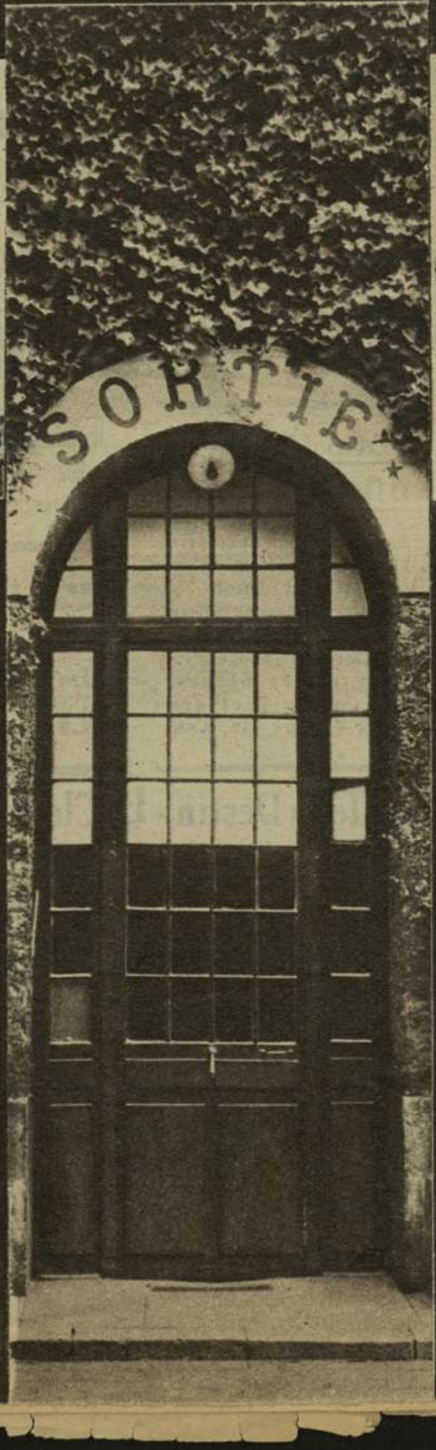

Un interrogatoire à l'instruction vu par Almazian.

— Mes enfants n'ont d'autre aide que moi, repris-je. Ils sont tous jeunes. Ma femme est malade. Elle a des hémoptysies fréquentes. Il ne lui est pas toujours possible de travailler. Qui, si elle venait à manquer à mes enfants, leur donnerait des soins, surtout si je reste en prison...

Ai-je pleuré ?... Les larmes libèrent un prisonnier. Mme J.-C. Legrand, qui est la secrétaire de son mari, les vit couler sur sa main, quand elle me manifesta sa sympathie. Elle m'assurait qu'elle allait s'occuper de mes petits.

— Madame, lui disais-je, je n'ai pas d'argent. Nous ne sommes pas riches. En entrant ici, j'ai déposé cent francs au greffe. Levez-les pour Marie-Thérèse, Suzanne et Geneviève...

— On verra cela ! calmez-vous ! murmura-t-elle.

Je reprenais :

— Je ne veux pas que mes enfants aillent à l'orphelinat. Leur pension à l'école est payée jusqu'en mai...

Ils me quittèrent en me promettant qu'un médecin du dehors viendrait m'examiner. J'essayai, un peu plus tard, de me coucher pour dormir. Le sommeil ne put venir tant ma chair était endolorie. On eût dit que des aiguilles me

— Est-ce cet homme qui vous a remis le panier ?

— Ce n'est pas lui.

— Ne l'avez-vous jamais vu ?

— Je l'ai vu à la police judiciaire.

— Reconnaissez-vous sa voix ?

— L'homme au panier avait un accent étranger beaucoup plus prononcé...

Il quitta le cabinet du juge. Je regagnai la souricière où j'attendis pendant plus de deux heures le moment d'être reconduit à la Santé. Mais la voiture cellulaire roula ce jour-là au rythme du mot liberté !...

Espoirs déçus

Le jour suivant, je fus examiné par un médecin désigné par le juge. La visite eut lieu à sept heures du soir, à l'infirmerie de la prison. Le médecin m'attendait avec impatience.

— Déshabillez-vous, me dit-il. Dépêchez-vous. Vite, je suis pressé.

Je quittai mes vêtements.

— Rhabillez-vous !...

La consultation avait été courte. Avait-elle été suffisante ? Ah ! comme j'eusse préféré une consultation en ville...

Mon espoir grandit quand mon juge m'an-

Parviendrai-je à me faire entendre ? Va-t-on recommencer une enquête ? Combien de temps cela durera-t-il encore ?...

Ma conscience est cependant en repos. Mes enfants ignorent tout de l'infâmie qui est reprochée à leur père! Ils me croient malade. Une lettre de ma petite Geneviève m'en apportait ce matin encore l'émouvant témoignage :

« Cette semaine j'ai eu la croix, écrivait-elle de la pension à sa mère.... La semaine dernière, j'ai été la sixième sur dix-neuf. Ce n'était pas très bien, mais je tâcherai de travailler mieux encore... Maintenant, comme Suzanne et moi nous avons bien prié, nous pensons que papa sera guéri quand nous sortirons, où tout au moins à Pâques, parce que ça commence à être long ! Nous avons bien prié et nous prions encore plus ! Nous vous embrassons bien fort. Tu embrasseras papa. Signé : Geneviève.

Leurs prières seront exaucées. Je suis innocent. Dieu me protège ! Tous ceux qui se sont attaqués à moi seront châtiés !

Le diable les emportera, tandis qu'on verra un jour, Michel Almazian et ses quatre enfants monter au Paradis !

Michel ALMAZIAN.

Arrangement par Pierre Lagarrigue.

PETITES CAUSES

Privilège de juridiction

Tout comme un haut dignitaire de la Légion d'honneur, ou un éminent personnage de l'Etat, un garde-chasse assermenté bénéficie d'un privilège de juridiction : privilège, si l'on veut... c'est-à-dire que s'il a commis un outrage public à la pudeur, s'il a traité son ennemi de " veau ", " cochon ", " cocu " et autres appellations tirées du vocabulaire de l'injure, il devra être jugé non pas au tourniquet de la police correctionnelle, mais à la 1re chambre de la Cour et par les premiers magistrats du ressort...

Cela est souvent comique...

L'autre jour, devant la 1re chambre de la cour de Paris, comparaissait un garde-chasse — braconnier... C'est encore le meilleur moyen de braconner que d'être garde-chasse. Le délinquant avait cumulé ces fonctions, mais le cumul n'ayant pas été goûté par son patron, l'un des plus grands marchands d'apéritifs de la République, le garde-chasse avait été traduit en justice ; il avait vendu le produit de ses rapines et en avait tiré 644 francs, savoir : 32 faisans, 4 lièvres et 2 lapins...

Un avocat barbu, appartenant à un barreau de la grande banlieue, défendait le coupable.

Le premier président, quatre conseillers

Une avocate à la cour, Mlle Solange Mauclaire, a conservé, entre autres traces d'un accident de taxi dont elle avait été victime, une cicatrice à la joue gauche. Attaquant l'auteur de l'accident, Mlle Mauclaire a obtenu 46.000 francs de dommages intérêts.

assesseurs et un cinquième conseiller supplémentaire — l'ex-président Gorse, qui laissa au tribunal correctionnel un souvenir de sévérité et de justice — écoutaient gravement la plaidoirie...

L'avocat faisait, comme une cuisinière méthodique, le calcul de l'opération : 32 faisans à 15 francs, 4 lièvres à 35 francs, 2 lapins à 12 francs ; total : 644 francs, le compte était juste.

L'avocat barbu. — Pourquoi cet homme est-il devenu un délinquant ? Je le dis, avec le maire, et le conseiller général de sa commune : parce qu'il était poussé par le besoin.

Il devait nourrir une femme, trois enfants, et ses vieux parents et ne gagnait que 500 francs par mois...

Il a succombé à une tentation facile...

Le patron, partie civile, réclamait 4.000 francs...

L'avocat barbu. — C'est trop... c'est beaucoup trop. Le préjudice, largement évalué, ne dépasse pas mille francs...

La cour, plus indulgente que le tribunal, infligea une légère peine d'emprisonnement, mais elle accorda le sursis ; la partie civile obtint 3.000 francs.

On ne vient pas ici pour dormir

Edmond Lallement, mouleur en cuivre, a 22 ans ; jeudi dernier, il frappait à la porte d'une maison hospitalière de la rue de Fourcy ; on lui ouvrit... dédaignant les offres gracieuses qui lui étaient faites, il s'endormit dans un fauteuil. Il était complètement saoul.

Mme Andrée, qui préside aux destinées de l'établissement, secoua le dormeur.

— Eh ! mon garçon... vous vous êtes trompé de maison... Si c'est pour dormir que vous êtes venu ici, f..... le camp !...

Grognements du jeune pochard ; bagarre : coups ; intervention de la police ; nouvelles violences... Edmond Lallement avait à répondre de ses méfaits devant la 13e chambre correctionnelle.

Le président Breitling rigole ; le substitut Cassagnau rigole et le défenseur, Me Gelma, dont la bonne humeur " communiste " guérirait la plus noire neurasthénie, rigole lui aussi...

L'affaire s'annonce joyeuse...

Edmond Lallement. — La sous-maîtresse m'a dit qu'on ne venait pas dans sa maison pour dormir.

Le président Breitling. — Elle avait raison...

Me Gelma. — Mon client se souviendra de votre observation, monsieur le président, et la prochaine fois qu'il ira, rue de Fourcy ou... ailleurs, il tiendra compte de vos avis et ne dormira plus... (*hilarité*).

Le président Breitling. — Vous n'êtes pas inculpé de délit de sommeil dans un lieu prohibé...

On vous reproche d'avoir frappé brutalement Mme Andrée et les agents, qui avaient été prévenus du scandale que vous faisiez...

Edmond Lallement. — Je ne faisais pas de scandale...

Le président Breitling énumère cependant toutes les " voies de fait " dont s'est rendu coupable le mouleur de cuivre... Mme Andrée a reçu un coup de pied au sein droit, les gardiens de la paix en ont reçu au ventre ; ils ont été, de plus, injuriés...

Le président. — Vous êtes une brute ?

Edmond Lallement. — C'est-à-dire, mon président, que j'ai été indigné contre la sous-maîtresse. Au lieu de me dire gentiment de partir de sa maison, vu que je m'y étais endormi, elle m'a enlevé mon pantalon et elle m'a fait commettre un outrage public à la pudeur... J'ai été offusqué (*sic*).

Mme Andrée s'approche justement de la barre... Bonne fille, elle jure, en souriant, de dire toute la vérité...

Mme Andrée. — Monsieur a été offusqué ? Il n'y avait vraiment pas de quoi... dans nos maisons, on a l'habitude des outrages publics à la pudeur, ça n'a choqué personne...

Mme Andrée a pris un ton sérieux, quand elle disait : « nos maisons ». Elle était redevenue la commerçante respectée, à l'honorabilité certaine, qui représentait à la barre de justice, une importante corporation.

Cette histoire de pantalon enlevé n'est, bien entendu, qu'un mauvais argument...

Mme Andrée. — J'ai tenu à apporter au tribunal le corsage que j'avais, le soir de l'agression. Ces messieurs du tribunal y verront encore à la place du sein droit, la marque du soulier de M. Lallement...

Le corsage passe de mains en mains : les trois juges, le substitut le considèrent gravement. La preuve est faite des violences. Me Gelma, ni son client ne contestent que cette empreinte s'applique au soulier de l'inculpé...

Le coup de pied au sein droit de la sous-maîtresse, c'est quelque chose, mais ce qu'il y a de plus grave, ce sont les coups de pied au ventre et au bas-ventre des agents...

Le gardien de la paix Vervaët, qui avait été alerté par le personnel de la maison de la rue de Fourcy, au moment où la bagarre commençait, a été particulièrement touché...

Edmond Lallement, dégrisé, avait voulu s'enfuir, et par un croc-en-jambes réussi, il avait fait tomber M. Vervaët...

Me Gelma plaide l'excuse illégale de l'ivresse, de la jeunesse, de tout ce qu'on voudra...

Edmond Lallement est condamné à trois mois de prison et cent francs d'amende.

Mme Andrée, que cette sanction console de ses ennuis passés, sort en échangeant quelques politesses avec l'agent et après avoir salué respectueusement le tribunal.

Le président Breitling, qui infligea au mauvais client de la rue de Fourcy la leçon qu'il méritait, sera bien vu de ces dames... Et, peut-être, sa photographie sera-t-elle exposée dans le salon, comme celle du sauveur de la maison en danger...

Jean MORIÈRES.

Vient de paraître

ANDRES GUILMAIN

LA GARÇONNE A MADRID

ROMAN

Traduit de l'espagnol par Marcelle Auclair

"Tous ceux qui connaissent la **garçonne** française, voudront connaître la **garçonne** espagnole".

Collection "*Le roman moderne*" 12 fr.

Vente exclusive aux "Messageries Hachette".

Le Détective E. GODDEFROY
ex-Officier Judiciaire
8, rue Michel Zwaab - BRUXELLES

de notre manufacture de Lisieux — à votre maison

NOUS OFFRONS

LE TROUSSEAU DE FAMILLE "MON DÉSIR"
payable en 15 mensualités de 100 F. ou au comptant 1350 F.

Le Trousseau de Famille "Toiles de Bretagne" qui vous sera livré directement de notre Manufacture de LISIEUX, a été spécialement étudié et les articles les plus utiles dans un ménage ont été mentionnés.

Nous voulons que ce linge de qualité vous soit remis immédiatement sans que le côté paiement soit un empêchement *à votre désir* de confort.

Le TROUSSEAU de FAMILLE TOILES de BRETAGNE "MON DÉSIR" est composée de la manière suivante :

SIX TRÈS BEAUX DRAPS, toile métisse de Bretagne supérieure, sans couture, échelle, jours 220×320.
SIX TAIES D'OREILLER renforcées avec volants à jours, fils tirés, 70×70.
DOUZE TRÈS BEAUX TORCHONS de cuisine, qualité forte, 60×80
UN SUPERBE SERVICE DE TABLE damasse "GRECQUES FLEURIES", 6 couverts, nappe 160×160
SIX SERVIETTES TOILETTE, tissu éponge grande taille.
SIX SERVIETTES TOILETTE nid d'abeilles, très forte qualité, 60×80.
DOUZE MAINS DE TOILETTE, en tissu "TETRA" marque déposée
UNE PIÈCE DE DIX MÈTRES beau shirting pour lingerie, largeur 0 m. 80.
SIX ESSUIE-VERRES demi-fil, qualité supérieure
DOUZE GRANDS MOUCHOIRS, blanc ou couleurs au choix, pour homme
DOUZE MOUCHOIRS, jolie fantaisie, ourlés à jours, pour dame
UNE SUPERBE COUVERTURE en laine blanche, bordée satin, pour grand lit deux personnes
UN COUVRE-LIT JACQUARD frange, qualité lourde, grande taille 180×220
TOTAL 88 PIÈCES et ajouter la prime annoncée.

Livraison franco de port et d'emballage pour toute la FRANCE.
Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris dans les 4 jours qui suivent la livraison

CADEAU — A l'occasion de cette Vente sensationnelle, Le Trousseau de Famille Toiles de Bretagne offre avec chaque commande une PRIME SUPERBE : la série de cinq Casseroles

ALUMINIUM PUR
renforcées avec manches isolants

Je soussigné, lecteur de "Détective" prie la Manufacture de Toiles G. BONNET & EDINGER à Lisieux (Calvados) de m'adresser son TROUSSEAU DE FAMILLE "MON DESIR" payable en 15 mensualités de 100 francs en y joignant le CADEAU-PRIME annoncé.

Nom :

Adresse très lisible :

Signature :

1.650f absolument complet depuis.... 1.400f

RADIO-MEUBLES JUPITER
8 modèles différents

ULTRA-SENSIBLE SÉLECTIF PUISSANT et PUR

LE JUPITER EST GARANTI 2 ANS LIVRÉ ÉTALONNÉ SUR 25 POSTES —

Ets JEANNIN
61, r. du Fg St Martin. PARIS. 10e Métro Château-d'Eau
43 bis, bd Henri IV. PARIS. 4e Métro Bastille. Tél. Archives 67.50
Notice 30 franco

Le Véritable Bréviaire de TOUTES les Sciences Occultes

Désirez-vous connaître l'Avenir ? Voulez-vous, par la main, par le visage ou par l'écriture, définir le caractère et la destinée d'un autre être ?

?

Cherchez-vous à savoir vos chances de succès, de fortune ou de réussite ? Vous intéressez-vous aux " pratiques " de la sorcellerie ?

Vous avez — enfin ! — un Guide sérieux :

L'ENCYCLOPÉDIE des SCIENCES OCCULTES

TOUS LES ARTS DIVINATOIRES
Astrologie, Graphologie Les lignes de la main -:- Cartes et Tarots -:- Voyance, Psychométrie Oracles et Présages -:- Clef des Songes -:- Langage des Fleurs, des Couleurs et des Pierres, Marc de Café

Introduction de M.-C. POINSOT
Nombreuses illustrations
Présentation de luxe

Tous les Mystères révélés
Tous les secrets dévoilés
: La Part du Vrai :
: La Part du Faux :

TOUTE LA MAGIE ANCIENNE & MODERNE
Sorcellerie, Envoûtements : Chance et Talismans : : Kabbale et Alchimie : Magnétisme, Hypnotisme Spiritisme, Apparitions. -: Fakirisme Hindou :- Hermétisme, Théosophie Magies Noire et Blanche -: Médecine Occulte :-

La Clé du Destin - La Clé du Mystère - La Clé du Bonheur
500 Francs de Livres pour 25 francs
De quoi vous passionner pendant des années

650 pages grand in-8

Le Livre des Livres - Le Livre de la Vie
Ce livre est aussi utile sur la table de l'homme et de la femme du XXe siècle qu'un dictionnaire, un livre de cuisine ou un code, et c'est TOUS LES JOURS que chacun peut le consulter avec profit.

Prix net : 25 Francs

Envoi franco recommandé contre mandat de 27 frs 50 (Etranger : 29 frs) *adressé à*
AGENCE PARISIENNE DE DISTRIBUTION, 8, rue du Croissant, PARIS-IIe

LA SCIENCE CONTRE LE CRIME

VII (1).

Le traînage et les empreintes manuelles

Quand un criminel a emporté le corps de sa victime agonisante ou morte, soit pour le jeter dans un bassin ou dans un fleuve, soit pour le transporter dans une une carrière, un fossé, un hallier ou un puits, soit pour l'étendre sur la route ou la voie ferrée et faire croire à un accident, soit enfin pour l'amener dans le four, la cheminée ou le poêle, où il prétend l'incinérer, il est tout à fait exceptionnel qu'il ait la force de le charger sur ses épaules ou de le porter dans ses bras. Plus rarement encore, il usera d'un véhicule, tel que bicyclette, sidecar ou brouette (on en a vu des cas cependant). Presque toujours, il le traînera. On conçoit dès lors l'intérêt de bien connaître les traces de traînage.

Dans la terre ou le sable, le traînage se marque par deux lignes correspondant aux pieds, car, à peu près constamment, le meurtrier tient la victime par les épaules. Les pieds frottent par le talon, et la traînée coupe la trace des pas du meurtrier qui va à reculons ; à moins qu'elle ne soit parallèle à l'axe de la trace des pas si le criminel marche normalement. Presque toujours, la trace du bord inférieur du pantalon s'ajoute à la trace des pieds et la guilloche. S'il s'agit d'une femme, la trace de la jupe ou de la robe, si elle n'est pas extrêmement courte, effacera — mais non complètement, parce qu'elle est moins appuyée — la trace des pieds.

Dans l'herbe, le traînage laisse des empreintes tout à fait caractéristiques, faites d'arrachements au niveau des pieds qui labourent le sol par le talon, et de foulage par les vêtements, bord inférieur du pantalon ou jupe. Même si l'herbe est haute, le traînage ne saurait se confondre avec le pas, à cause de la continuité de l'empreinte.

Dans la neige, la confusion est moins facile encore : la trace de traînage est profonde, et ne saurait être méconnue, avec ses deux lignes accusées, encadrées par le balayage dû aux vêtements.

Si le criminel — ce qui n'arrive guère — a tiré la victime par les pieds, le traînage donne la trace très large des épaules avec les à-coups caractéristiques de la tête ballottée. Enfin, si la victime était agonisante, on pourra distinguer quelques traces de lutte, de résistance, ou du moins des soubresauts.

Lorsque le criminel a eu des obstacles à franchir, on trouvera à leur niveau des indications typiques. Il pourra être obligé de poser le corps pendant qu'il ouvre une barrière, et on aura là une empreinte corporelle totale donnant la taille et les longueurs des divers segments, tronc et membres. S'il a soulevé le corps pour passer une haie, les brisures, l'enfoncement des empreintes de pas, fourniront des données sur la force musculaire du porteur et le poids du corps transporté.

Le plus magnifique exemple que l'on puisse donner d'une enquête conditionnée par des traces de traînage, est la fameuse affaire Mary Rogers.

Une jeune fille de New-York, Mary Cecilia Rogers, avait été trouvée assassinée au bord du Hudson. C'était une jeune ouvrière, très jolie et un peu coquette, qui avait disparu une première fois pendant une semaine, cinq mois avant le drame. A part cette fugue, elle paraissait honnête. Elle était d'ailleurs fiancée avec un brave homme qui l'aimait passionnément. Un matin, elle quitta seule l'atelier ; et personne n'en eut plus aucune nouvelle, jusqu'au moment où, cinq jours après, on retrouva son cadavre sur le fleuve. Le médecin appelé constata la présence de nombreuses excoriations. Il y avait un lien serré autour du cou. D'autre part, dans un bosquet voisin du Hudson, on retrouva divers objets ayant appartenu à Mary Rogers. Depuis ce bosquet jusqu'à la rivière, on trouvait d'abord les traces d'une lutte violente et prolongée, puis des traces de traînage aboutissant à la berge. La police n'hésita pas à admettre que la jeune fille, étant allée se promener seule dans la banlieue, avait été rencontrée par une bande de rôdeurs qui s'étaient jetés sur elle. On en était là de l'enquête, et l'affaire risquait fort d'être classée, quand intervint un homme, dont on ne dira jamais assez qu'il est le modèle le plus parfait du détective : je veux dire le poète Edgar Poe.

Dans d'autres affaires — et j'aurai occasion de les raconter ici — Edgar Poe a résolu d'amusants problèmes théoriques de détection. Mais dans le procès de Mary Rogers, il daigna quitter sa tour d'ivoire et procéder lui-même à l'expertise. En se basant simplement sur l'analyse des traces, il affirma que la victime n'avait été attaquée, violentée, tuée et traînée que par un homme seul et non pas par une bande. Je cite le passsage essentiel du raisonnement : « Dans le vêtement du cadavre découvert, une bordure large d'environ un pied a été déchirée de bas en haut, depuis l'ourlet jusqu'à la taille, mais non pas arrachée. Elle était roulée trois fois autour de la taille et assujettie dans le dos par une sorte de nœud. Cela a été fait dans l'intention évidente de fournir une prise pour porter le corps. Or, une troupe d'hommes aurait-elle jamais songé à recourir à un pareil expédient? A trois ou quatre hommes, les membres du cadavre auraient fourni une prise non seulement suffisante, mais la plus commode possible. C'est bien l'invention d'un seul individu. Entre le fourré et la rivière, on a découvert que les palissades étaient abattues, et la terre gardait la trace d'un lourd fardeau qu'on y avait traîné. Mais une troupe d'hommes aurait-elle pris la peine superflue d'abattre une palissade pour traîner un cadavre à travers, puisqu'ils auraient pu, en le soulevant, le faire passer facilement par-dessus ? Une troupe d'hommes se serait-elle même avisée de traîner un cadavre, à moins que ce ne fût pour laisser des traces évidentes de cette traînée. »

Partant alors de cette conclusion que le meurtrier était seul, ce que confirme la grave imprudence d'avoir abandonné sur le terrain plusieurs objets appartenant à la victime, Edgar Poe rechercha qui pouvait être cet homme. Il observa que le meurtrier avait pu faire disparaître en lieu sûr le bateau dont il s'était servi pour s'enfuir. C'est donc qu'il avait libre accès en ce lieu, et qu'il y était maître. D'autre part, l'homme avec qui la jeune fille s'était enfuie une première fois était un officier de marine, et le temps qui séparait ces deux fugues correspondait à la durée d'une certaine croisière. C'est ainsi qu'Edgar Poe parvint à découvrir le coupable qui était, en effet, un officier de marine, amant de la jeune fille. De cette enquête, il tira l'une de ses plus curieuses nouvelles, *Le Mystère de Mary Rogers*, où la scène est transportée à Paris.

* * *

Il me faut parler maintenant d'un genre de traces infiniment plus fréquent que le traînage, je veux dire les empreintes manuelles. Une main qui se pose sur un objet peut y laisser une empreinte où nulle crête papillaire n'est discernable. Cette empreinte n'en est pas moins extrêmement intéressante si elle permet de déterminer les dimensions exactes de cette main, la position de ses plis, et surtout les anomalies qu'elle peut présenter. De telles empreintes peuvent être relevées sur des substrata, où les dessins digitaux ne peuvent jamais se marquer. Ainsi, la peau humaine, les vêtements et les linges. Mais, on en trouve aussi sur les murs, sur les meubles, sur le sol. Elles peuvent avoir été laissées tantôt par la victime, tantôt par l'agresseur, soit que celui-ci ait reçu quelques blessures, soit que le contact de la victime l'ait ensanglanté. On en rencontre aussi sur les armes et sur toute espèce d'objets : vitres, verres, bouteilles, vaisselle, etc.

Ces traces sont, pour l'ordinaire, sanglantes ou crasseuses. Elles peuvent être faites d'un colorant quelconque dont la main était souillée. Elles peuvent aussi être simplement produites par impression dans une substance plastique. Enfin, elles peuvent être " en épargne " dans de la poussière.

Un cas particulier, depuis longtemps connu des médecins légistes, est celle des empreintes manuelles dans la strangulation. Ici, la substance plastique est constituée par les tissus du cadavre. L'empreinte se dessine sur un fond plus ou moins ecchymotique. Elle persiste jusqu'à la décomposition. Mais c'est là un point tout à fait spécial sur lequel je reviendrai ultérieurement.

Je disais un peu plus haut que les traces manuelles — il est toujours bien entendu que je ne parle pas des traces présentant des crêtes papillaires — sont d'autant plus intéressantes que la main qui les a laissées présente quelque anomalie. La figure qui illustre le bas de cet article montre un bel exemple de cet ordre. L'image reproduit la main d'un voleur qui était hexadactyle c'est-à-dire, qui avait six doigts. Il présentait, en effet, du côté opposé au pouce, un doigt supplémentaire, assez écarté de l'auriculaire, et qu'on distingue très nettement sur la gravure. Il n'est évidemment pas très intelligent de laisser la trace d'une main aussi fortement signalétique.

Un cas moins anormal, mais tout de même bien remarquable, s'est présenté dans l'affaire Dher et Duroule qui a été étudiée au laboratoire de police technique de Lyon.

Au commencement de l'hiver 1920, un marchand de fromages ambulant était trouvé mort dans sa maison, au bout du pont de Collonges, à quelques kilomètres de Lyon. Les recherches sur les lieux du crime furent pratiquées dès le lendemain matin — l'assassinat avait eu lieu dans la nuit — par un commissaire et un inspecteur de la 10e brigade mobile et par le personnel du laboratoire de police. Au-dessus des premières marches de l'escalier, contre le mur, on distinguait une empreinte de main sanglante, pas extrêmement nette, et qui, sur le crépi, ne décelait aucune ligne papillaire, mais où les extrémités du pouce et des quatre autres doigts étaient assez marquées pour que l'on eût au moins les dimensions et la forme générale. Ce qu'il y avait de frappant, c'était la petitesse de la main. On pouvait penser à un enfant ou à une jeune femme. Cependant l'enquête fit soupçonner deux individus dont l'un, nommé Dher, avait précisément les mains très petites, avec cette circonstance particulière qu'il avait un léger degré de rétraction des tendons fléchisseurs et une ankylose des articulations des doigts. Les empreintes de comparaison prises au laboratoire avec la main de Dher reproduisaient exactement les traces extraordinairement petites relevées dans la maison du crime.

Cette première preuve fut d'ailleurs corroborée par la découverte au domicile de Dher d'un tablier littéralement inondé de sang. L'inculpé prétendit, bien entendu, qu'il avait saigné du nez. Explication médiocre, quand on observe qu'il y avait des taches par projection dirigées de bas en haut, alors qu'on saigne généralement du nez de haut en bas, et que ces taches s'étendaient jusqu'à la partie du tablier correspondant aux fesses. En réalité, pendant la lutte, le sang de la victime avait jailli sur l'agresseur pendant qu'ils roulaient l'un sur l'autre. En outre, on trouva du sang sur la chemise que Dher portait le jour du crime, et une tache de projection sanglante sur sa casquette.

Quant au complice, un nommé Duroule, il n'y avait aucune charge indiciale contre lui. Ses aveux et le récit qu'il fit du crime comportaient de tels mensonges qu'on put hésiter sur sa culpabilité. Car, c'est seulement dans les livres que l'aveu est " la reine des preuves ".

Dr Edmond LOCARD.
(*A suivre.*) Directeur du Laboratoire de police technique de Lyon.

Juan Vucetich, l'illustre spécialiste argentin des empreintes.

(1) Voir *Détective* à partir du n° 68.

Empreinte d'un hexadactyle (six doigts).

LA "MADELEINE" AU CABANON

Nice, *mars* 1930

C'ÉTAIT un soir de novembre, gris, pluvieux, sale, la fin d'une de ces journées cinglées par l'averse, mordues par le vent qui rompent brusquement l'enchantement de l'automne niçois au goût d'orange verte, arrachent les feuilles des platanes et poussent vers les jardins luisants des tourbillons de mouettes inquiètes. On venait de condamner Léonie Cohen à cinq ans de prison, après un procès tumultueux qui avait duré deux jours.

Rien n'avait été épargné à cette cause née d'un banal fait divers et devenue un mélodrame, par la passion des hommes. Un juge d'instruction indigné était descendu à la barre (1) pour dénoncer l'absence d'une pièce importante au dossier et avait répondu au procureur de la République qui le menaçait de sanctions administratives, qu'il plaçait sa conscience au-dessus d'un avancement.

L'avocat qui avait assisté l'accusée au cours de l'instruction était venu déposer, racontant comment les témoins de la partie civile étaient devenus ceux de l'accusation. Il avait déclaré qu'il révélerait les dessous de « cette sinistre affaire ». La partie civile derrière les voiles de Mme Parizot, une veuve aux yeux bleus à la voix d'ange triste, s'en était pris au chef du jury. Un souffle d'inquiétude pesante, de mystère violent frappait tous les visages. Il était chaud comme une haleine. Et dans l'espèce de tornade qui s'était levée du milieu du prétoire secouant les jurés, les magistrats, les témoins, le ministère public, Léonie Cohen affolée, désemparée se cramponnant à la barre du box apparaissait comme une chose perdue, oubliée : cette branche rompue, ce morceau de voile déchirée, ce chapeau de paille d'une enfant que la tempête roule, tord et broie.

Lorsqu'elle entendit qu'elle était condamnée à cinq ans de prison, Léonie Cohen se tourna vers les deux gendarmes, qui l'encadraient, les bras tendus, comme pour leur demander secours.

Il y avait des femmes parfumées qui depuis deux jours attendaient cette minute-là... Alors la pauvre fille à qui les Marie-Madeleine elles-mêmes avaient jeté la pierre la plus dure, la plus pointue, poussa un cri et roula à terre. Les jurés détournèrent la tête... Ils n'avaient pas voulu ça. Dans leur indécision, leur trouble, ils avaient reconnu les coups et blessures ayant entraîné la mort avec l'excuse de la provocation. Ce pouvait être six mois de prison. La cour décida cinq ans parce qu'elle croyait au guet-apens.

(1) Voir *Détective*, numéro du 28 novembre 1929.

Sur le ton où elle disait « ma victime » ce ton un peu agaçant jusqu'à l'instant où l'on avait pris connaissance du rapport du médecin aliéniste, Léonie Cohen pendant dix mois avait raconté sans varier la scène du drame.

Le 13 décembre vers 10 heures le voyageur en soieries Henri Parizot l'avait rencontrée sur la Promenade des Anglais. C'était une belle matinée de soleil. Léonie Cohen avec ses yeux en velours noir, son teint chaud avait tenté l'homme. Il l'avait emmenée avec lui à Cannes. Au fond de la voiture du voyageur on avait entassé les cartons contenant des robes fragiles, celles qui habillent les mannequins aux devantures, les femmes langoureuses au Casino.

L'homme et son désir partageaient le même coussin et s'en allaient de compagnie. La fille qui faisait son métier se fit donner deux cents francs.

A trois heures de l'après-midi, Léonie Cohen et Parizot arrivèrent à Cannes. Ils se quittèrent. Parizot de ses mains agiles allait, devant les clients, ouvrir ses cartons pour y éveiller la féerie des soies chatoyantes aux couleurs de crépuscule ou d'aurore, de ciel ou de parc, faites pour permettre aux femmes de porter les noms doux d'Hélène, de Marguerite, de Germaine ou de Jacqueline.

Léonie Cohen n'avait qu'à attendre le train, un de ces trains omnibus aux glaces desquels s'est collé le bleu de la mer et qui font d'Antibes, de Golfe Juan, de Cannes, la banlieue de Nice.

La fille s'aperçut que Parizot avait repris dans son sac, les deux cents francs. Elle le raconta à un garçon de café, puis à un jeune homme qui lui offrit de payer son billet de chemin de fer.

A sept heures du soir elle aperçut Parizot sur la place de l'Hôtel de Ville. Ils repartirent ensemble vers Nice. La nuit était épaisse. Sur la route bitumée les phares des autos échangeaient des avertissements. A droite, invisible, la mer grondait. Parizot ne parlait pas. Il semblait énervé. Ils traversèrent la plaine d'Antibes nue et froide au-dessus de laquelle tourne le feu blanc d'un phare. Ils étaient à deux kilomètres de Cagnes lorsque brusquement, le voyageur de commerce lança sa voiture dans un chemin de traverse où les chariots ont creusé des ornières. Parizot arrêta son auto à l'abri d'une haie. Il avait éteint les phares. C'était un lieu désert où un vagabond n'aimerait pas dormir.

L'alcool léger et les images troubles de la journée montèrent à la tête de Parizot. Léonie Cohen se défendit. Elle refusait. Elle voulait que le voyageur de commerce lui rendît ses deux cents francs. Mais l'homme s'obstinait. L'air de cette nuit-là est mauvais. Il poussait à la violence, au crime. Au loin un chien aboya. La patronne de l'auberge proche ouvrit sa fenêtre, inquiète. La main de Léonie Cohen qui se débattait venait de rencontrer le revolver de la sacoche... Deux coups de feu déchirèrent le silence puis un grand cri de femme annonça que l'irréparable était accompli.

Un quart d'heure après Parizot sanglant, mortellement blessé, était trouvé sur la route.

— C'est une femme expliqua-t-il, il y a encore deux balles dans le revolver. N'y allez pas.

Il mourait quelques heures après à l'hôpital.

Une lettre anonyme où il était dit que Léonie Cohen avait été vue à Cannes le jour du drame livra la fille au juge d'instruction.

On estima alors tant à la Police qu'au Palais de Justice que le récit de Léonie Cohen était vraisemblable. La reconstitution du drame n'apporta aucune contradiction importante. Le revolver avait été trouvé au pied de la haie ainsi que la veste de Parizot. Il s'agissait seulement de savoir si Léonie Cohen était en état de légitime défense.

Un acte d'accusation inattendu

Il est rare qu'un drame conserve aux assises ses véritables proportions, surtout lorsque la partie civile s'en mêle.

Le procès de Léonie Cohen s'ouvrit avec un acte d'accusation qui était celui d'une affaire d'assassinat.

On niait la rencontre de Parizot et de Léonie Cohen, le voyage à Cannes et l'on suggérait que Parizot avait été la victime d'un guet-apens.

Pour soutenir cette thèse qui représentait Léonie Cohen un revolver au poing, guettant les automobilistes sur la route d'Antibes, l'accusation convoquait à la barre des témoins de la partie civile qui avaient été défaillants au mois d'août, et Mme Parizot.

Les témoins de Cannes, comme on les appelait, affirmaient que Parizot, le 13 décembre, avait été vu à Cannes dès 11 heures du matin et qu'il était reparti seul vers 19 h. 30, ce qui était en flagrante contradiction avec le récit de l'accusée.

Mme Parizot déclarait que son mari n'avait jamais eu de revolver en main et qu'il ne fréquentait pas les filles.

Les hypothèses de l'accusation soutenues par des témoins dont le président répétait à tout instant qu'ils étaient patentés, l'auraient probablement emporté, entraînant une condamnation à dix ans de réclusion, si le juge d'instruction M. Bensa n'était venu s'étonner qu'on ne fît point état d'une lettre reçue à la police, lettre précisant que Léonie Cohen avait été vue à Cannes le jour du drame.

Alors on s'aperçut que les témoignages accablants des commerçants patentés laissaient place à de singulières lacunes. On n'expliqua point comment Parizot parti de Cannes à 19 h. 30 avait pu être trouvé mourant à 19 h. 45 sur la route d'Antibes à 25 kilomètres de Cannes. On ne douta pas de la bonne foi des témoins, mais on estima qu'ils avaient pu confondre deux dates, Parizot s'étant rendu à Cannes le 12 décembre veille du drame... Le carnet de commandes de Parizot ne fut pas d'ailleurs retrouvé. Sa femme ne savait ce qu'il était devenu.

Enfin on se demanda comment la victime eut pu déclarer : « Il y a encore deux balles dans le revolver », si elle n'avait pas connu l'arme.

C'est pourquoi le ministère public après avoir failli abandonner l'accusation, dut s'en tenir au récit si plausible de Léonie Cohen et demander qu'on posât la question subsidiaire de coups et blessures ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner à laquelle le jury devait répondre affirmativement.

L'affaire Cohen pourtant n'était pas terminée. Elle devait réserver d'autres surprises.

D'abord Léonie Cohen refusa de signer son pourvoi en cassation. Pourtant, au cours d'une audience un juré s'était levé pour donner son opinion. Cet incident s'ajoutant à d'autres tout aussi exceptionnels, le renvoi de l'affaire devant la cour d'assises d'un département voisin paraissait probable. L'avocat de Léonie Cohen expliqua que sa cliente était très déprimée.

Certains conclurent que les influences occultes qui avaient obligé Léonie Cohen à changer de défenseur, continuaient à se manifester.

Puis des jours passèrent.

Léonie Cohen bénéficiait d'une faveur : son départ pour une maison centrale était retardé. On la gardait à Nice. Chaque semaine sa vieille mère venait la voir derrière la grille du parloir.

Mais peu à peu l'hallucination s'installait dans la cellule de la condamnée. C'était d'abord des mauvais rêves. Léonie Cohen se réveillait la nuit en entendant siffler un train. Les express

Le gardien de l'asile des fous, à Saint-Pons, près de Nice.

Sous un ciel où tout invite à la clémence, de longs jours, mornes et désespérés, derrière les hautes murailles de la Nouvelle Prison...

Léonie Cohen, "Madeleine" douloureuse et pitoyable, est transportée sur un brancard à l'asile d'aliénés.

Léonie Cohen, accompagnée de son premier avocat, Me Leclerc, est ramenée, à la prison après la reconstitution du meurtre près de Cagnes.

Vue générale du monastère de Saint-Pons autour duquel s'étagent les bâtiments de l'asile de fous des Alpes-Maritimes.

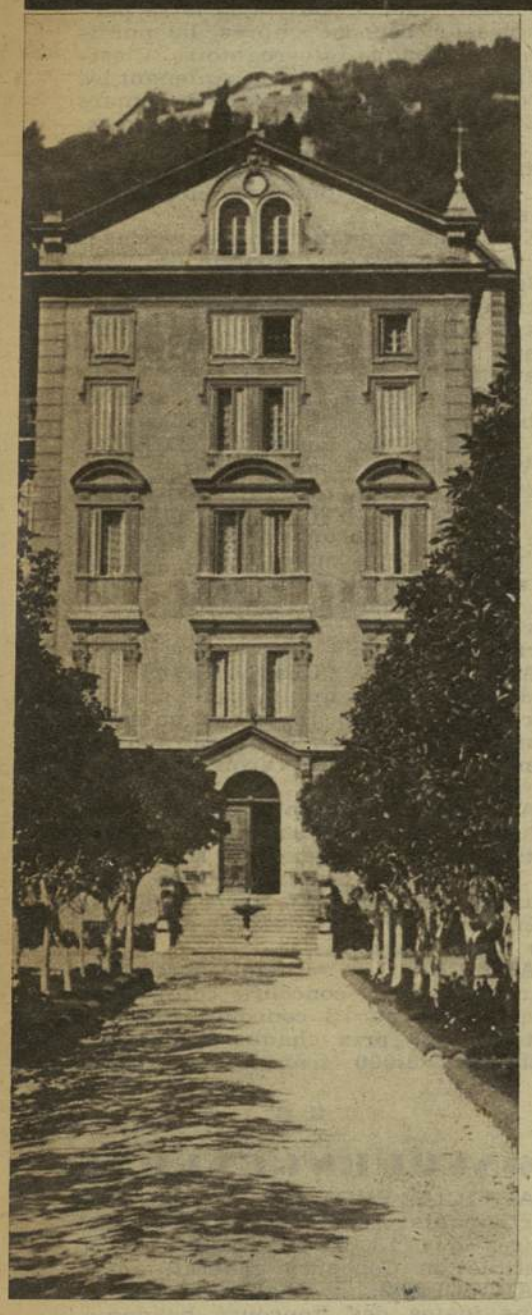

L'entrée principale de l'asile est bordée de peupliers.

qui s'en vont vers l'Italie ou Paris passent à cent mètres des portes de la prison. Et Léonie Cohen disait : « Moi aussi je veux partir ». Et elle sanglotait éperdument. Le matin elle refusait de se lever, puis de manger. Sur les murs de sa cellule s'inscrivaient des noms qu'elle voulait effacer, se projetaient des visages qu'elle caressait. Alors dominée par un état second elle revivait toutes les scènes du drame.

La pauvre raison de la détenue que le médecin aliéniste au procès avait déclarée diminuée, au point d'entraîner une large irresponsabilité, sombrait dans les cauchemars.

Léonie Cohen voyait le ciel, puis la mer, puis un bois aux ombrages frais entrer dans sa cellule... Le personnel de la prison s'inquiétait On chuchota en ville qu'elle devenait folle.

Singulières révélations

Léonie Cohen dans les premiers jours de février fit appeler le Procureur de la République. Sa mère lui avait appris que son ancien amant allait se marier.

— J'ai menti cria-t-elle en proie à une crise qui lui tordait les bras, lui renversait la tête. C'est Gilbert mon amant qui a tué Parizot pour le voler. Il m'avait promis de m'attendre. Puis qu'il m'a trahie, je le livre à la Justice.

Le lendemain de ses noces on amenait au Parquet, Gilbert, qui disait des filles « qu'elles valaient moins cher qu'une cravate. » Il venait d'épouser une jeune Espagnole fortunée et tous deux étaient sur le point de partir pour les lacs italiens où l'amour devient un cri de mandoline, un crépuscule couleur de parfums, une pluie d'étoiles à travers la nuit tiède.

Il y a sur la Côte beaucoup de garçons qui ressemblent à Gilbert, s'habillent chez un tailleur de l'avenue, fréquentent les dancings, boivent du champagne dans les boîtes de nuit, rêvent en écoutant les accordéons de trois heures le matin, et donnent à « chéri » un visage hâlé, un corps souple, un cœur de jeune fauve lâché dans la jungle.

Lorsqu'elle vit Gilbert entrer dans le parloir de la prison, Léonie se jeta vers lui, l'embrassa, voulant le mordre et lui déchirer le visage avec ses ongles.

Gilbert ne broncha pas.

— Avoue lui cria-t-elle, avoue que c'est toi qui as tué Parizot... C'est toi qui me poussait à faire la noce... Tu m'as prise lorsque j'étais modiste...

— Pour que tu t'occupes de mon linge !

— ...Moi je t'aimais ! Mais tous les soirs tu me répétais : « Tu ne comprends rien. Tu n'es pas capable de trouver un client qui te rapporte cinq billets. Tu me frappais.

— Parce que tu étais trop bête !

— Tu m'as dit « Trouve un coup à faire Je t'aiderai. Alors parce que tu menaçais de me quitter, j'ai pensé à Parizot.

« Je l'avais rencontré la veille. Nous avions passé quelques heures ensemble, il me disait que j'avais de beaux yeux. Il m'a donné rendez-vous, le lendemain matin, place Magenta. Il partait à Cannes. Je lui ai expliqué que je ne pouvais l'accompagner mais qu'il me retrouverait le soir, vers 7 heures, à l'auberge du Pont du Loup. Nous sommes partis ensemble en taxi, toi Gilbert et moi, à la fin de l'après-midi. Nous nous sommes arrêtés sur la route de Cagnes, dans un café, pour boire un apéritif. Puis nous avons pris le tramway. Il faisait nuit. Nous sommes descendus à Pont du Loup. J'ai attendu Parizot sur la route. Je l'ai reconnu. Il s'est arrêté et je l'ai attiré dans le petit chemin où tu le guettais. Quand il est descendu de l'auto, tu as tiré sur lui. Alors je me suis sauvée en courant : « Gilbert qu'as-tu fait. »

« Tu es rentré vers minuit. Tu m'as répété : « Il faudra dire que c'est toi qui as fait le coup. On croira à un crime passionnel et on te relâchera. »

« Depuis que je suis en prison, tu ne m'as écrit qu'une fois : un petit mot de quatre lignes, que tu m'as recommandé de déchirer... Je ne veux pas que tu vives avec une autre femme. Tu viendras en prison avec moi mon Gilbert, je t'aime trop. »

Gilbert se tourna vers le Procureur et le juge d'instruction.

— La pauvre fille est folle !

Il nia avec calme sa participation au drame. Il fournit son emploi du temps le jour du meurtre : « Il avait vendu des chapeaux jusqu'à sept heures chez un chapelier de la vieille ville où il était employé, il avait dîné à Nice, puis joué aux cartes. Il dormait lorsque Léonie Cohen était rentrée.

Gilbert connaît-il celui qui, en quatre lignes de machine à écrire, dénonça Léonie Cohen ? S'il le sait ce secret lui sert peut-être de caution...

Le soir de la tragique entrevue pendant que Léonie Cohen délirait à l'infirmerie , le côté droit paralysé, Gilbert et sa femme partaient pour l'Italie. Entre son destin et celui de la meurtrière il y avait un mur, un mur épais de prison que les mains désespérées des pauvres filles n'ont jamais renversé.

L'Asile Saint-Pons

On a conduit Léonie Cohen chez les folles. C'est une autre prison plus douce moins angoissante peut-être car les fous ont rompu avec les lois, avec la justice et toutes les grandes douleurs de la terre.

Une route et un tramway mènent à l'asile Saint-Pons.

C'est en dehors de la ville, à flanc de montagne, dans un paysage dévoré par le soleil. Il n'y a que de la pierre et de la poussière. La route et la ligne du tramway accompagnent le lit du Puillors où pendant dix mois de l'année un étroit ruisseau se glisse à travers les cailloux. Des tombereaux viennent charger de la roche, des femmes lavent le linge et l'étendent sur des cordes fixées à deux piquets. C'est à quelques kilomètres des pelouses vert-électrique et des jardins frileux du littoral, l'Alpe désolée qui s'annonce, c'est aussi sur la route des casinos et des palaces la misère des pauvres gens qui commence.

Lorsqu'on a franchi la grille, l'allée qui mène aux premiers bâtiments de l'asile est bordée d'orangers. Il y a une fontaine italienne, des statues anciennes. On croirait l'entrée d'un couvent où la vie des nonnes se déroulerait ainsi qu'un chant virgilien. Le gardien est poli, le gravier craque discrètement sous les pas. Quelquefois une cloche à la note limpide sonne on ne sait trop où, pour annoncer la sérénité.

Pourtant ils sont tous là : les mélancoliques, les obsédés, les visionnaires, les hystériques, les idiots, ceux qui entendent des voix, les explorateurs du plan astral, les mégalomanes anciens charretiers ou maçons qui commandent des usines ou construisent des planètes, l'agité à qui l'on a mis la camisole de force et qui hurle dans son cabanon, le mystique qui parle avec les saints, l'homme dont on scie le corps trois fois par jour. Il y a les femmes qui appellent des amants, celles qui déchirent leur robe, se mutilent, celles aussi qui se taisent prostrées, aspirées par un délire.

Pavillon D, Léonie Cohen est une malade calme qui aide les infirmières, fait des travaux de couture et demande à aller à la messe tous les matins.

Lorsqu'on l'amena à l'asile le commissaire de police déclara : « Elle n'en a pas pour quinze jours ».

Elle a revu le ciel, les arbres. Elle a pu parler et entendre des voix humaines, tout au long de la journée.

On lui a donné des bains. Elle a consenti à manger. On lui a promis, lorsqu'elle serait calme, de la laisser sortir dans la cour.

Aujourd'hui elle ne parle plus de la prison, de Gilbert, de Parizot.

Elle paraît avoir tout oublié.

Ses voisines lui racontent des romans... L'une jure avoir été vedette de cinéma et cherche une image oubliée dans un miroir. L'autre avait un ami millionnaire qui depuis vingt mois marche au fond de la mer.

Léonie Cohen écoute. Personne ne l'interroge. A l'asile chacun vit enfermé dans son délire, cercle obstinément fermé où n'entre jamais le rêve des autres.

Le médecin répond :

— C'est une grande hystérique, une imaginative, capable d'inventer, de construire les récits les plus inattendus.

— Ses dernières révélations ?

— Mensonges probablement. Elle n'a rien oublié de son proècs. Le délire interprétatif est fréquent chez ces malades.

Dans quelque temps Léonie Cohen retournera à la prison. Ce qui lui reste encore de personnalité finira de se désagréger. L'asile et la maison de détention se la renverront.

Pitoyable destinée ! Il fallait un peu de pitié pour sauver Léonie Cohen qui n'a que vingt-trois ans ! On la lui a refusée parce qu'elle était occasionnellement une de ces marchandes de tendresse auxquelles les hommes ne pardonnent pas les faiblesses dont ils profitent. Parizot est mort en quelques heures, victime d'une imprudence.

La Justice qui sait savourer la vengeance. a demandé cinq ans pour rendre folle Léonie Cohen.

Pierre ROCHER.

(Sadi Photos.)

L'une cherche une image oubliée, dans un miroir...

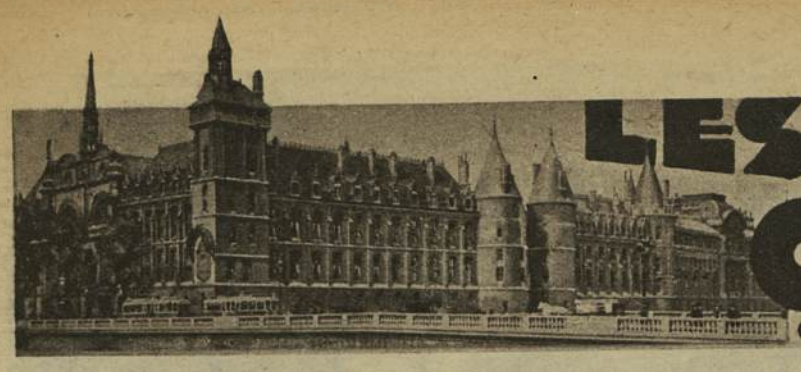

LES 13 COUPABLES

Grand concours hebdomadaire

III.

Mme SMITT

C'ÉTAIT à trois cents mètres de la porte d'Orléans, une maison en briques sales, à deux étages, entourée d'un jardin qui, l'hiver, n'était qu'une flaque de boue d'où émergeaient les baguettes des buissons.

Une plaque d'émail, à droite de la porte percée d'un judas : « *Pension de famille. — Prix modérés.* »

M. Froget y pénétra le 11 décembre 1929 et fut introduit par une fille rousse, au visage étoilé de taches de son, qui essuyait ses mains enflées par des engelures.

Désordre partout. Les dalles du couloir étaient boueuses. A droite, une salle à manger, avec huit tables couvertes de nappes et de bouteilles de bière entamées. Une odeur de pharmacie.

Un jeune homme dégringola l'escalier, sortit sans regarder le juge.

— Un pensionnaire?

— Oui. Il y en a encore trois. Les autres sont partis...

— Mme Smitt va mieux?

— Très mal. Elle dit qu'elle va mourir.

— Conduisez-moi près d'elle.

Ce n'était ni au premier, ni au second étage, mais dans une mansarde glaciale, à peine meublée, à laquelle on accédait par un couloir encombré de malles des locataires. A une question du juge, la domestique répliqua :

— Vous comprenez! Mme Smitt aime mieux louer ses chambres et coucher ici...

Crûment éclairée par la lumière qui tombait droit d'une lucarne, la propriétaire était couchée, si maigre qu'on devinait à peine les contours de son corps sous la couverture rouge.

Un chignon gris, de travers, à demi défait. Un visage jaune, avec des yeux fiévreux, qui fixèrent hargneusement le juge. Des épaules qui n'étaient guère plus larges que des épaules d'enfant.

— Vous allez mieux?

Elle se mit à tousser. Au début, c'était peut-être feint. Mais la quinte vint et elle eut toutes les peines du monde à reprendre sa respiration. Après quoi, sans répondre, elle regarda M. Froget avec l'air de dire :

— Voilà de quoi vous êtes responsable!

Le médecin jugeait son état assez grave, sans être désespéré. Mme Smitt était phtisique. Un refroidissement l'avait jetée sur son lit le jour au lendemain, au moment où elle s'y attendait le moins. C'était arrivé le 6 décembre exactement.

Le 8, un locataire, garçon de café à Montparnasse, avait trouvé dans le jardin un chien crevé que des gamins avaient lancé par-dessus la haie. Il s'était mis à creuser la terre pour enterrer la charogne.

Et sa stupeur avait été grande de mettre à jour des restes humains. Il avait prévenu la police.

Depuis lors, chaque jour apportait une surprise. Et, naturellement, Mme Smitt allait de plus en plus mal. Elle recevait les enquêteurs sans desserrer les dents, mais en fixant sur eux un regard aigu, effilé comme un stylet.

Elle avait toujours été maigre, servile, avec quelque chose d'indéfinissable dans l'attitude, quelque chose d'à la fois mielleux et terriblement énergique.

La maison était à elle. Elle était seule à la diriger. Elle n'avait qu'une bonne et elle travaillait du petit jour à la nuit. Ses locataires étaient surtout des Anglais et des Américains. Malgré la proximité de Montparnasse, il y avait peu d'artistes et d'étudiants. On voyait davantage, chez elle, des jongleurs, des acrobates, des boys de music-hall et des gens sans profession définie.

L'Identité Judiciaire, bien entendu, s'était emparée du cadavre, qu'elle avait soumis à tous les examens possibles. Son champ d'action était limité, car la mort remontait à cinq années au moins.

Le rapport disait :

« L'homme, qui est de taille moyenne, est mort d'une fracture du crâne. Lorsqu'il a été enterré, il était vêtu d'un pyjama rayé, en coton. On n'a pu relever aucun signe particulier. Il devait être âgé de trente-cinq à quarante ans. »

A toutes les questions, Mme Smitt avait répondu par des regards haineux. A peine en avait-on tiré une phrase :

Je ne sais rien!

Le téléphone, le télégraphe avaient marché et, comme il arrive souvent, on s'était aperçu que la maison banale de la porte d'Orléans cachait une vie beaucoup plus trouble qu'on l'imaginait.

On rechercha, par exemple, les origines de Mme Smitt. Les gens du quartier la prenaient pour une veuve fort méritoire, pour une femme énergique qui avait eu des malheurs.

Or *Scotland Yard* répondait à un questionnaire de M. Froget par le câblogramme suivant :

« *Nathalie Esther Grant, fille d'un pasteur du comté de Kent. A seize ans, s'enfuit de chez elle et suit, à Londres, un clown de music-hall qui l'abandonne.*

« *Bonne instruction. Employée dans une maison de commerce. Epouse, cinq ans plus tard, le sous-directeur, Richard Halloway, qui s'établit à son compte.*

« *Halloway s'associe à Grimborn et à Mower. Montent une affaire de confections ouvrières, qui marche mal. Fiches bancaires défavorables. Aucun crédit.*

« *Au moment où la faillite semble certaine, un encaisseur est trouvé mort dans la Tamise. La police remonte jusqu'au trio Halloway-Grimborn-Mower, dans le magasin desquels il est établi que l'encaisseur a été assassiné.*

« *Le crime a eu lieu le 25 janvier 1914. L'encaisseur, par extraordinaire, n'avait sur lui que 30.000 francs, qui n'ont pas été retrouvés.*

« *Halloway avoue, est condamné à 20 ans de hard-labour, Grimborn à la même peine et Mower à 10 années.*

« *Atteint de phtisie, Halloway est mort en 1919.*

« *Grimborn est toujours en prison. Mower a été relâché en 1923, à la suite d'un accident qui lui a coûté l'œil droit.* »

De Mrs Halloway, la police anglaise ne sait rien, sinon que sa complicité n'a pas pu être établie et qu'elle a quitté l'Angleterre aussitôt après le procès.

Mais on retrouve sa trace à la mairie du XIVe arrondissement, à Paris, où, en 1921, elle épouse un nommé John Smitt, sujet anglais, représentant de commerce.

A ce moment, elle ne tient pas encore de pension de famille. Elle est employée dans une maison australienne de Paris.

Elle ne s'installe à la porte d'Orléans que l'année suivante, paie comptant, soit 35.000 francs, la moitié de la maison, le reste étant réglable par annuités.

Les premiers jours de l'enquête, on a questionné Mrs Smitt sur son second mari.

— En somme, immédiatement après votre mariage, il a disparu. Pourquoi?

— Je n'en sais rien!

— Où avez-vous fait sa connaissance?

Pas de réponse. Certains policiers tirant de ce mutisme des conclusions qui paraissent évidentes, sont persuadés que le cadavre et John Smitt ne font qu'un.

Mais M. Froget se tait, fait insérer une annonce dans les journaux, priant le nommé John Smitt de se présenter ou d'écrire au Parquet de la Seine.

Le 9 décembre, une lettre arrive de Boulogne, signée de Smitt, qui prétend ne pouvoir se rendre à Paris que si on lui adresse un mandat.

C'est une épave. Il se dit docker, mais il ne l'est pas plus qu'il n'a été représentant de commerce. Lorsqu'il a rencontré Mme Halloway, il était homme-sandwich. Elle lui a offert mille francs pour l'épouser et s'en aller ensuite.

— Elle avait besoin de mon nom! dit-il d'un air malin, mais sans comprendre grand'chose, au fond, à cette aventure dont il essaie de profiter.

⁂

Mme Smitt se sert d'autant mieux de sa maladie que celle-ci est réelle. La fièvre oscille entre 39° et 39°,8. A la voir couchée, on se demande même comment, huit jours plus tôt, elle pouvait aller et venir dans la maison.

Il est vrai que c'est une question qu'on s'est posée de tout temps. Elle a toujours été faible, maladive. Les gens du voisinage disaient d'elle :

— Une pauvre femme, qui n'a pas pour deux sous de santé et qui trotte quand même toute la journée!

Et certains locataires, parfois, apitoyés, lui prenaient la brosse ou le torchon des mains.

Dans son lit, elle a un lamentable sourire de victime. Le monde entier ne s'acharne-t-il pas sur elle? Sur une faible créature minée par la maladie et qui n'a cessé d'être éprouvée!

M. Froget toussotte, machinalement.

La bonne aux cheveux roux s'en va en lui jetant un regard méprisant, comme à un bourreau. Dans la chambre d'en-dessous, un locataire, qui est saxophoniste, est bien obligé de s'exercer malgré tout. Ce sont de drôles de sanglots métalliques qui montent.

— Vous sentez-vous assez forte pour répondre à mes questions?

Elle ne dit rien, mais elle sourit. Et il ne faut pas avoir peur d'être accusé de sécheresse de cœur pour rester là après un pareil sourire!

— Pourquoi, alors que vous semblez tenir à l'argent, avez-vous, en 1921, dépensé mille francs rien que pour changer de nom?

Elle tousse, tousse à en perdre haleine, devient un moment cramoisie.

— Personne, en France, n'était au courant de la condamnation de votre mari. Donc, le passé ne pouvait vous faire de tort. Ce mariage, au contraire, était dangereux.

Elle le regarde avec quelque inquiétude.

— Je répète : dangereux. Car, un peu plus tard, vous achetiez une maison. Comme femme mariée, vous ne pouviez que l'acheter au nom de votre mari. Il vous fallait sa signature... Je sais... Vous avez eu soin de lui faire apposer un tas de signatures sur des feuilles de papier timbré... N'empêche que, s'il l'eût voulu, il eût pu réclamer sa part de l'immeuble...

Deux yeux étonnamment froids et lucides fixent le juge. Les lèvres minces restent figées. Le visage est jeune et rose, le rose formant deux disques maladifs aux pommettes.

— Depuis combien d'années avez-vous une domestique?

Elle ne répond pas davantage. Il consulte son carnet.

— Celle que vous avez actuellement a été engagée en 1927. Auparavant, vous aviez une Bretonne, entrée à votre service en 1926. Or le crime remonte environ à 1924, alors que vous n'aviez qu'une femme de ménage trois ou quatre heures par jour...

Mme Smitt a fermé les yeux et sa bouche entr'ouverte livre passage à un souffle difficile.

— Dans ces conditions, il vous était facile, une fois vos locataires en ville, de creuser une fosse dans le jardin et d'y enfouir un corps.

Silence. Un lambeau de mélodie que le saxophone recommence trois fois et qui se termine par une sorte d'éclat de rire incongru.

— De 1921 à 1925, Smitt vous écrit de temps en temps, de Marseille, de Bordeaux, de Calais, pour vous demander de petites sommes. Vous lui envoyez des coupures de dix francs. A partir de 1925, vous ne répondez pas à ses lettres.

— J'en avais assez...

Elle tend son bras vers un verre d'eau posé sur une table. M. Froget lui met le verre entre les mains. Elle boit avidement, laisse retomber la tête sur l'oreiller.

— C'est fini?...

Tout son visage est torturé. On pourrait croire que d'une seconde à l'autre elle va rendre le dernier soupir. M. Froget a froid. Il détourne la tête, car la vieille femme tousse encore, sans fin. Il fronce les sourcils, parce que le saxophone commence une gamme avec une lenteur désespérante.

— A qui appartient l'haltère qu'on a retrouvée dans la cour?

— A un locataire, qui l'a abandonnée...

— Mower était borgne de l'œil gauche, n'est-ce pas?

— Du droit... Attendez... Oui...

— Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

— Deux jours avant... avant le... l'affaire, en 1914... Il dînait chez nous... Donnez-moi encore un verre d'eau...

— Il ne vous a jamais écrit?

— Une fois, en 1926 ou 27, une simple carte, du Canada, avec seulement sa signature.

— La carte représentait une grande ville?

— Non... Attendez... Une rivière gelée, je crois...

— Mower ne vous demandait pas d'argent?

— Non... De l'eau... Je n'en peux plus...

M. Froget emplit le verre, le lui tendit, sortit après un dernier regard à la vieille qui ne buvait pas mais qui, assise sur son lit, le suivait des yeux avec inquiétude.

Georges SIM.

Lire la solution exacte jeudi 10 Avril

Les lecteurs désireux de prendre part au concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° — De quoi Mme Smitt est-elle coupable

2° — Preuve ?

3° — Présomption ?

4° — Combien de solutions exactes parviendront-elles à « Détective » ?

N'oubliez pas de joindre à votre réponse, après l'avoir découpé, le bon de concours N° 3 qui se trouve à l'angle inférieur gauche de cette page. Toute solution non accompagnée de ce bon sera comptée pour nulle.

SOLUTION DU CONCOURS N° 1 (1)

— Pourquoi ? — demanda Zilliouk, en allumant une autre cigarette :

M. Froget parut ne pas l'entendre. Son attention semblait maintenant retenue par une tache à son chapeau.

— Vous n'avez aucune preuve ! — insista Zilliouk.

Le mot de « preuve » parut rappeller M. Froget à la réalité : Il articula lentement :

— La « preuve » de votre culpabilité ? La voici : Vous ne pouviez lire sur mon dossier que la mention « Affaire Stephen ». Or, vous m'avez dit : « Je ne connais pas *les Stephen*. *Ce pluriel est votre aveu.*

Zilliouk reçut le choc sans broncher. Il était digne de son adversaire. Mais il ne prononça plus un seul mot.

Cependant, M. Froget semblait n'attacher aucun prix à sa victoire: un triomphe aussi facile pouvait-il compter pour lui ? Et, après un dernier regard à son chapeau, il ajouta, avare de ses paroles:

— Un enfant y aurait vu clair. Trois présomptions et indices vous condamnaient, en dehors de cette preuve formelle qui a été votre aveu...

M. Froget compta sur ses doigts :

— Tout d'abord, votre connaissance du patois de Lille... En second lieu, la rapidité et la précision excessives avec lesquelles vous m'avez répondu quand je vous ai demandé où vous étiez, voilà huit ans, au mois de juin... En troisième lieu, le fait que vous aviez de votre propre aveu, appartenu à l'espionnage allemand.

Puis, il conclut :

— Encore un fait divers pour les informateurs. « Pourquoi et dans quelles conditions Zilliouk « a tué la « femme Stephen, sa maîtresse. Les Stephen fournissaient des documents intéressant la « défense nationale à Zilliouk, agent au service de l'Allemagne. Lorsque Zilliouk apprend que les « Stephen sont soupçonnés et envoyés à Lille, il redoute d'être dénoncé par sa maîtresse et con- « vaincu de complicité. Il décide alors de la supprimer... Depuis l'assassinat de sa femme, qui était « son âme damnée, la conduite du contremaître Pierre Stephen ne donne plus prise à aucun soup- « çon... » Allons ! reprit M. Froget avec bonhomie — voilà un petit article auquel vous n'aurez à « faire aucune objection !

(1) *Interrogatoire de Zilliouk* Détective *du* 13 *mars* 1930.

RÈGLEMENT

⁂

CONCOURS HEBDOMADAIRE

ARTICLE PREMIER. — A la fin de chacun des interrogatoires des 13 COUPABLES une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 COUPABLES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de « DÉTECTIVE ».

La dernière question intervient uniquement pour le classement des concurrents que l'identité de leurs réponses ferait « ex-æquo ».

ARTICLE 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque interrogatoire. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'interrogatoire N° 3 (27 mars 1930) devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 4 avril 1930, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 4 avril 1930, avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal « DÉTECTIVE », 35, rue Madame, Paris (VIe), porter la mention CONCOURS DES 13 COUPABLES N° 3, et renfermer le bon du concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur gauche de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

ARTICLE 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par interrogatoire. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

ARTICLE 4. — Nous donnerons la solution exacte du Concours N° 3 dans notre numéro du jeudi 10 avril 1930, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 17 avril 1930. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

ARTICLE 5. — Chaque interrogatoire forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 25 prix chaque semaine et totalisant 3.000 francs en espèces.

⁂

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants aux Concours hebdomadaires des 13 COUPABLES, il est institué un Concours général.

ARTICLE 2. — Chacune des solutions justes des Concours hebdomadaires sera non seulement classée comme il a été dit plus haut, mais encore cotée suivant son degré d'exactitude. Pour les 25 concurrents primés chaque semaine, la cote ira de 50 points à 10 points : 50 pour le premier prix, 10 pour le vingt-cinquième.

Toutes les autres solutions justes, c'est-à-dire qui, bien qu'exactes, n'auront pas obtenu l'un des 25 prix prévus, auront uniformément la cote 5.

Le classement général sera fait par totalisation des points obtenus pendant la durée des 13 Concours par un même concurrent. Le total le plus élevé déterminera le Premier Prix.

ARTICLE 3. — En cas d'« ex-æquo » aux points, le classement sera déterminé par le nombre des solutions exactes envoyées par chacun des concurrents à départager. Si, après ce classement subsidiaire, de nouveaux ex-æquo subsistaient ceux-ci seraient à nouveau départagés, et définitivement, par la moyenne des réponses faites à la dernière question des Concours hebdomadaires concernant le nombre des réponses exactes envoyées à « DÉTECTIVE ».

ARTICLE 4. — Le Concours Général des 13 COUPABLES est doté des prix en espèces ci-après :

1er Prix :		**10.000**	**francs**
2e	—	**5.000**	—
3e	—	**3.000**	—
4e	—	**2.000**	—

ARTICLE 5. — Tout participant au Concours accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

L'enveloppe du Concours doit être exclusivement réservée à l'envoi de la solution. Tous autres papiers, lettres, abonnements, qui seraient joints, risqueraient d'être égarés.

LES 13 COUPABLES
Bon de Concours
N° 3

NOUVEAU COURS PRATIQUE

d'Hypnotisme et de Suggestion

L'INFLUENCE PERSONNELLE

sur les autres et à distance

par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs

Librairie ASTRA 12 rue de Chabrol. Paris Xe

1.000 PHONOGRAPHES donnés pour rien

à titre de propagande aux mille premiers lecteurs de

DÉTECTIVE

ayant trouvé la solution exacte du problème ci-dessous et se conformant à nos conditions

Il faut à l'aide du rébus trouver le nom d'un

grand homme d'Etat français

ayant contribué à la victoire des Alliés

Réponse .....

Envoyer la réponse aux

ETABLISSEMENTS VIVAPHONE

116, rue de Vaugirard PARIS

Joindre à votre envoi une enveloppe timbrée portant votre adresse.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. **2.700** : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. **2.709** : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. **2.716** : Carrières administratives.

Broch. **2.721** : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. **2.728** Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. **2.733** : Carrières de l'Agriculture.

Broch. **2.741** : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. **2.749** : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto, tourisme.

Broch. **2.754** : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. **2.760** : Marine marchande.

Broch. **2.767** : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, profes.

Broch. **2.777** : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. **2.782** : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. **2.787** : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. **2.793** : Cinéma, scénario, décors, dessins de costumes, photographie.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

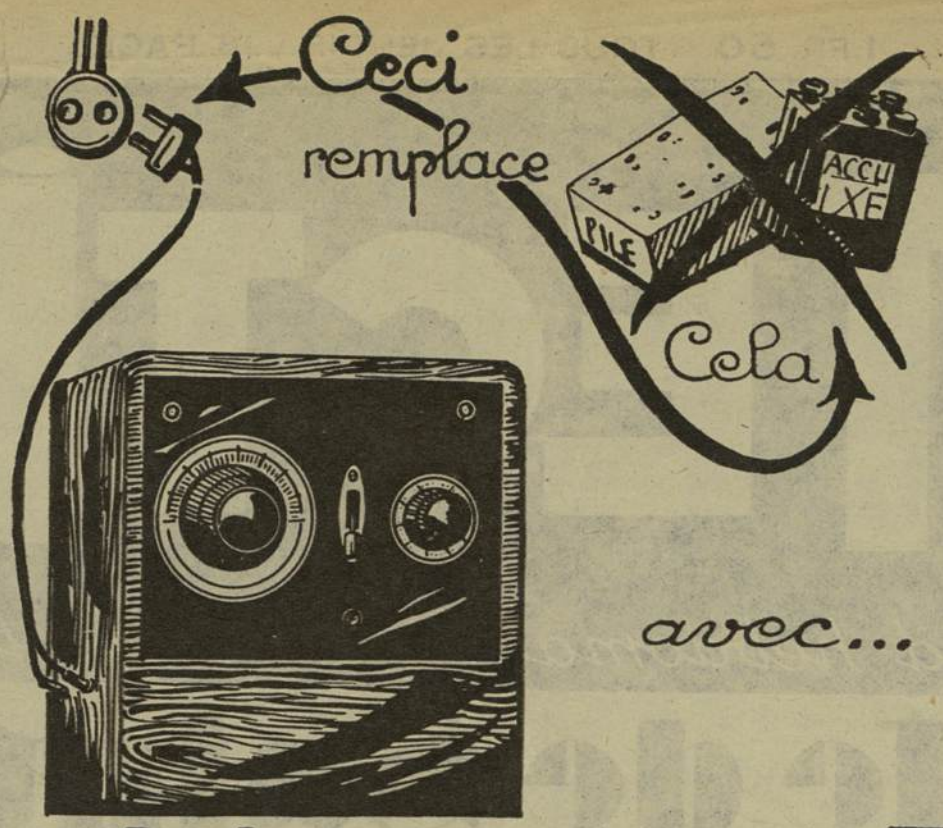

L'HÉLIOSECTEUR 3

L'HÉLIOSECTEUR 3 est un récepteur à 3 lampes, fonctionnant sans antenne et entièrement alimenté sur secteur alternatif :

ce qui signifie : **PLUS DE PILES**
PLUS D'ACCUS
PLUS D'ENTRETIEN — FONCTIONNEMENT ININTERROMPU
PUISSANCE CONSTANTE DES AUDITIONS

L'**HÉLIOSECTEUR 3** est par excellence le poste économique et pratique. **C'est le type d'appareil le plus répandu en ALLEMAGNE et en ANGLETERRE...** et c'est beaucoup dire.

EN FRANCE, il était jusqu'à ce jour beaucoup trop cher.

Mais la **SOCIÉTÉ RADIOÉLECTRIQUE HÉLIOS**, après deux années de recherches, le met aujourd'hui à la portée de tous, **et sort l'HÉLIOSECTEUR 3, complet, avec lampes et diffuseur, au prix de :**

980fr. au comptant

ou avec un an de crédit :

100fr. à la commande -- 73fr. à la livraison

le solde en 12 mensualités de 73 francs

Profitez de ces conditions, et commandez en utilisant le bon ci-dessous

BON DE COMMANDE (Souscription D)

Je soussigné, déclare souscrire à un " HELIOSECTEUR 3 " complet, conforme à la description ci-dessus et garanti un an. Ci-joint (par chèque ou mandat), veuillez trouver :

Rayer le mode non choisi { 980 francs pour le paiement comptant. / 100 francs. Je paierai 73 francs à la livraison et le solde en douze mensualités de 73 francs.

Nom et prénoms ..... Date et signature .....

Adresse .....

Société Radioélectrique HÉLIOS

39, Rue Victor-Massé — Téléphone : TRUDAINE 50-11

Magasins ouverts tous les Jours de 9 h. à 19 h. ; les Mardis et Vendredis soir de 21 à 23 h.

GRAND CONCOURS

organisé parmi les Lecteurs et auquel nous avons décidé d'attribuer de nombreuses **BICYCLETTES.** Ces cadeaux remis dans un but de vaste publicité, seront expédiés **gratis,** sans frais, parmi les personnes complétant exactement ce proverbe :

L'H-B-T N- F-I- P-S L- M-I-E

Rien à payer pour participer à ce Concours. — Joignez enveloppe portant votre adresse à la DIRECTION du CONCOURS, Service 152, rue Malebranche, PARIS

SITUATION lucrative, indépendante, sans aléa, tous pays, même chez soi, personnes des 2 sexes aimant le commerce. Ecrire U. N. C. E. 58 bis, Chaussée d'Antin, Paris.

Mme LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile) 1er à gauche. PARIS.

6 FRANCS PAR PIÈCE à Agents travailleurs et COPIES faciles, 2 sexes. Toute l'année. — Etablissements D. T. SERTIS, Lyon.

TRAVAUX DIVERS CHEZ SOI pour tous et toutes reg. b. gains. 1re lettre à D. Lepetit, 11, bould. St-Germain. Joindre env. av. adresse.

MARIAGES honorables riches et p. t. situations Mme TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h. Mme CARLIS, 52, r. N-D. de Lorette

FOYER ET FAMILLE Œuvre recommandée pour **Mariages** honorables toutes situations, rien à payer, 8, r. Pierre-Chausson.

TIMBRES-POSTE AUTHENTIQUES DES MISSIONS ETRANGÈRES

Garantis non triés ; vendus au kilo

Demandez notice explicative au Directeur de l'Office des Timbres des Missions.

5, rue des Moutons, TOULOUSE (France

Mme de THELES CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h et par corresp. 10 fr., date nais. Tous les jours (lundi excepté), 45, r. Brochant, Paris-17e

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thérèse Girard, 78, av. des Ternes, de la cour, 3e ét. Paris. Consultez-la, **VOYANTE** vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

AVENIR Mme Bénard, 18, boul. Edgard-Quinet, Paris, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1930 mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date de naissance et 20 francs).

Mme ROSE Cartomancienne Voyante, 324, rue St-Martin près G. Boul. et Pte St-Martin 1er ét. Reç. t. l. j. et p. corr. Date de naiss. 20 fr. Env. affr. Se rend à Domicile pour Soirées Mondaines

Mme PRÉVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. 1d cour à dr. 3e ét. Pas les Mrs.

Mlle SÉVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 100, rue St-Lazare, PARIS (9e). — Cartomancie, graphologie, medium, reçoit t. l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — *Par correspondance* **15 fr.**

CONCOURS

Trouvez les noms de deux villes de France en remplaçant les 4 traits par 4 mêmes lettres (Lettre rappelant la membrane des oiseaux leur servant à voler).

— I
T U — — E
— E

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à *ARTIST'S SERVICE*, 22, Place Charles-Fillion, Paris-17e recevra une **Œuvre d'Art de 50 francs.** — *Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse*

RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

200

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré **PEUT ÊTRE GUERI EN 3 JOURS** s'il y consent. On peut aussi le **guérir à son insu.** Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à

E.J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 B) Londres, W.C.2

DISQUE **Edison Bell** FRANCE

12F RADIO

D'une sonorité parfaite, les disques RADIO, de 20 c/m de diamètre, jouent aussi longtemps que les disques de 25 c/m.

Quelques titres de la 10ème liste :

F. 421 { Je m'appelle Flossie. Chanté par Jane Pyrac. / Le Français moyen. Chanté par M. Kictey.

F. 445 { Broadway melody. / La Riviere lasse (Weary River) Chanté par Delaquerrière. Acc. Orch.

F. 470 { Mon Arc en ciel. / Un peu de vous. Chanté par Georgel. Accomp. Orch.

F. 473 { Vous êtes la crème dans mon café. Ch. p. Amato. / Aime-moi moins. Acc. Orch.

F. 481 { Pagan Love Song. Valse. / Singing in the Rain. Fox-trot.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre Fournisseur, envoyez-nous votre commande accompagnée du montant. ††

EDISON BELL FRANCE S A 22, Rue St-Augustin. PARIS 2e

pour changer vos papiers peints :

DPP LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT

18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER Téléph. Litté 52-42 & 36-51

dernières nouveautés modèles exclusifs

bon marché absolu

BUB PARIS (6e)

Sur simple demande : Album 5 francs

L'ENNUI c'est LA MORT

Pour RIRE et FAIRE RIRE

Farces, Attrapes, Surprises Articles de Physique et de Prestidigitation - Chansons, Monologues, Pièces de Comédie - Livres utiles et de Jeux, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc. Art. de Cotillon et Carnaval, Méth. de Danse, Instruments de Musique, etc. - Secrets de toutes sortes. Toujours des nouveautés. Catal. illust. cont. 2 f. en timbres.

Se reco mm. du jour nal **H. Billy, 8, r. des Carmes, Paris-5e**

Maison de Confiance fondée en 1808

CHIENS DE TOUTES RACES

de garde, de police jeunes et adultes supérieurement dressés, chiens de luxe miniatures, d'appartement, grand danois, chiens de chasse d'arrêt et courants, terriers de toutes races, etc. toutes races, tout âges. — *Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.*

SELECT-KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belg.). Tél. 604-71

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, ou, à volonté, de l'endroit voulu. Sans rien avaler et facile à suivre. RAFFERMIT LES CHAIRS

LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI

Premiers effets dès 1re semaine et durable. Ecrire de notre part à : H.M. STELLA GOLDEN, 47, Bd de la Chapelle, Paris-Xe qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

MONDIALE POLICE

ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. 47, rue de Maubeuge. Tél. Trud. 30-69, de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches Toutes missions. Paiement après. **40 fr.**

DIVORCE A CRÉDIT, 8 h. à 20 heures - Louvre 71-87

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

Le gérant : PARAIN.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS " ZED "
R. C. Seine n° 237.040 B.

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris — 1930.

3e Année - N° 74 1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES 27 Mars 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La folle de Saint-Pons

(Photo Sadi)

Quelle pitoyable destinée que celle de Léonie Cohen, condamnée à cinq ans de prison, après un procès tumultueux, par les jurés des Alpes-Maritimes et pour qui l'asile a aujourd'hui remplacé la prison.

(Lire, pages 12 et 13, l'article de Pierre Rocher.)